



# NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

OPCVM de droit français

**OSTRUM SRI CREDIT EURO**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2024

**Société de Gestion : Natixis Investment Managers International**

**Dépositaire : Caceis Bank**

**Commissaire aux Comptes : Mazars**



# Sommaire

Page

<b>1. Rapport de Gestion</b>	<b>3</b>
<b>a) Politique d'investissement</b>	<b>3</b>
■ Politique de gestion	
<b>b) Informations sur l'OPC</b>	<b>6</b>
■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice	
■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir	
■ OPC Indiciel	
■ Fonds de fonds alternatifs	
■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)	
■ Réglementation SFTR	
■ Accès à la documentation	
<b>c) Informations sur les risques</b>	<b>13</b>
■ Méthode de calcul du risque global	
■ Exposition à la titrisation	
■ Gestion des risques	
■ Gestion des liquidités	
■ Traitement des actifs non liquides	
<b>d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)</b>	<b>14</b>
<b>2. Engagements de gouvernance et compliance</b>	<b>15</b>
<b>3. Frais et Fiscalité</b>	<b>34</b>
<b>4. Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>35</b>
<b>5. Comptes de l'exercice</b>	<b>40</b>
<b>6. Annexe(s)</b>	<b>116</b>



# 1. Rapport de Gestion

## a) Politique d'investissement

### ■ Politique de gestion

#### Commentaire annuel

La croissance mondiale est restée résiliente sur l'année écoulée. La robustesse de l'économie américaine a contrasté avec la timide reprise de la zone euro et la faiblesse de la croissance chinoise. La désinflation, qui a été rapide de la mi 2022 à la fin 2023, s'est poursuivie à un rythme beaucoup plus lent et chaotique. Les progrès significatifs réalisés en matière d'inflation, par rapport aux pics enregistrés en 2022, ont conduit les banques centrales, à l'exception de la Banque du Japon, à amorcer un cycle de baisses de taux afin de rendre leur politique monétaire moins restrictive. A partir de novembre, l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis a généré de l'incertitude sur les perspectives de croissance mondiale en raison des menaces de relèvement des tarifs douaniers à l'encontre de l'ensemble des économies, plus particulièrement vis-à-vis de la Chine.

**La croissance américaine s'est révélée robuste**, soutenue par la consommation des ménages et les dépenses publiques effectuées par le gouvernement. L'investissement immobilier a en revanche été pénalisé par le maintien de prix et de taux hypothécaires élevés. Dans ce contexte, le taux de chômage a légèrement progressé pour rester à un bas niveau : 4,1 % en décembre 2024, contre un plus bas historique de 3,4 % début 2023.

**Après être restée atone en 2023, la croissance de la zone euro a amorcé une timide reprise.** Celle-ci a été liée essentiellement au commerce extérieur. Le rebond de la consommation des ménages au 3<sup>ème</sup> trimestre n'a en effet été que de courte durée en dépit de gains de pouvoir d'achat. L'Allemagne est restée en récession, affectée par un manque de compétitivité, compte tenu de sa forte dépendance passée à l'énergie russe, son exposition plus grande au commerce extérieur, particulièrement avec la Chine dont l'activité s'est révélée décevante, et la concurrence accrue de cette dernière, notamment dans le domaine des voitures électriques. La croissance s'est en revanche poursuivie à un rythme modéré en France (avec un impact JO important au 3<sup>ème</sup> trimestre, corrigeant au 4<sup>ème</sup>) et en Italie et s'est révélée particulièrement robuste dans les autres pays périphériques, particulièrement en Espagne. L'incertitude politique élevée en France, à la suite de la dissolution inattendue de l'Assemblée nationale le 9 juin, a généré de l'incertitude et pesé sur la confiance des ménages et les perspectives d'activité des chefs d'entreprises.

**En Chine, la croissance s'est révélée décevante, affectée par la crise du secteur immobilier et la faiblesse de la demande interne.** Cette morosité persistante de l'activité, menaçant l'atteinte de la cible de croissance de 5 %, a contraint les autorités à annoncer des mesures de soutien coordonnées à partir du mois de septembre. Celles-ci ont pris plusieurs formes : monétaires, financières, immobilières, bancaires et budgétaires. Le but est de restaurer la confiance dans l'économie en créant un climat des affaires favorable. Les exportations ont soutenu la croissance et se sont accélérées en fin d'année dans la crainte de relèvements des tarifs douaniers de la part de la prochaine administration américaine.

**L'inflation a continué de ralentir de part et d'autre de l'Atlantique, à un rythme beaucoup plus modéré que celui constaté entre la mi 2022 et 2023.** L'effet de base négatif sur les prix de l'énergie s'est dissipé alors que dans le même temps les tensions sur les prix domestiques ont perduré en raison de la persistance de tensions salariales. Aux Etats-Unis, l'inflation s'est établie à 2,7 % en novembre 2024, contre 3,3 % en décembre 2023, à comparer à un pic de 9,1 % en juin 2022. En zone euro, l'inflation est revenue à 2,4 % en décembre 2024, contre 2,9 % il y a un an, et un pic de 10,6 % en octobre 2022.



# 1. Rapport de Gestion

**La nette désinflation, par rapport au pic observé à la mi 2022, a permis aux banques centrales, à l'exception de la Banque du Japon, d'amorcer un cycle de baisse de taux afin de rendre leur politique monétaire moins restrictive.**

Après avoir laissé ses taux inchangés au niveau de [5,25% ; 5,50%] à partir de juillet 2023, **la Fédérale Reserve (Fed)** a commencé fort son cycle de baisse de taux avec une réduction de 50 points de base (pb) de ses taux directeurs, la première depuis mars 2020, le 18 septembre 2024. Cette « recalibration » visant à rendre la politique monétaire moins restrictive a été motivée par les progrès significatifs réalisés en matière d'inflation dans un contexte de ralentissement du marché de l'emploi. Rassurée sur l'inflation, la Fed se focalise sur son 2<sup>e</sup> mandat : celui d'un emploi maximal pour éviter un ralentissement trop marqué de celui-ci. La Fed a de nouveau baissé ses taux de 25 points de base, le 7 novembre puis le 18 décembre, pour ramener le taux des Fed funds dans la fourchette [4,25% ; 4,50%]. La Banque centrale a par ailleurs réduit le rythme de contraction de son bilan à partir du mois de juin 2024 (de 60 Mds de \$ par mois contre 95 Mds précédemment).

Après avoir relevé ses taux de 450 points de base, entre juillet 2022 et septembre 2023, pour porter le taux de dépôt au plus haut historique de 4 %, **la BCE** a laissé ses taux inchangés jusqu'en mai 2024. Le recul du taux d'inflation, de plus de 2,5 points de pourcentage par rapport à septembre 2023, et l'amélioration des perspectives d'inflation ont amené la BCE à réduire ses taux à partir du mois de juin et ceci à 4 reprises, pour un total de 100 points de base : -25 pb le 6 juin, le 12 septembre, le 17 octobre et le 12 décembre. La Banque centrale a continué dans le même temps la réduction de la taille de son bilan à travers les remboursements des TLTRO, la fin des réinvestissements des tombées dans le cadre de l'APP et le réinvestissement partiel des tombées du PEPP à partir du mois de juillet 2024 (au rythme de 7,5 Mds d'euros en moyenne par mois) pour y mettre un terme fin 2024.

Les marchés financiers ont été marqués par une forte volatilité des taux souverains ponctuée. En fin d'année, les taux obligataires se sont tendus en raison d'une croissance et d'une inflation américaine plus forte que prévu, réduisant les perspectives de réduction de taux de la part de la Fed. Ces tensions ont significativement augmenté sur les deux derniers mois de l'année à la suite de la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles du 6 novembre. Les craintes de relèvement de tarifs douaniers, d'expulsions de travailleurs immigrés illégaux et la perspective de baisse d'impôts massives pour les entreprises ont généré des craintes sur les finances publiques et une hausse des anticipations d'inflation. Le taux à 10 ans américain a ainsi augmenté de près de 80 pb au 4<sup>ème</sup> trimestre pour clôturer à 4,6 %, le 31 décembre. Ces tensions se sont propagées aux taux européens dans une plus faible ampleur : le taux 10 ans allemand a augmenté de 24 pb et le 10 ans français de 28 pb sur les 3 derniers mois de l'année. Au total, sur l'ensemble de l'année, le taux 10 ans américain a augmenté de près de 70 pb pour clôturer à 4,6 %, le 31 décembre. Le taux 10 ans allemand a progressé de 34 pb, pour terminer à 2,4 %, et le 10 ans français de 64 pb, pour clôturer à 3,2 %.

Sur l'ensemble de l'année, le spread français s'est écarté de 30 pb pour clôturer à 83 pb, le 31 décembre. Il a atteint un plus haut de l'année à 88 pb, le 2 décembre, à la suite du recours à l'article 49.3 par Michel Barnier, suivi de l'adoption d'une motion de censure et de sa démission. François Bayrou, nommé Premier ministre le 13 décembre, risque à nouveau de faire l'objet d'une motion de censure ce qui maintient les craintes sur le budget français et les tensions sur le spread.

Dans ce contexte macroéconomique, le spread de l'indice BEAC termine l'année à un niveau inchangé se situant à 90bp contre Swap. Néanmoins ce chiffre masque la forte compression observée tout au long de l'année entre les segments subordonnées et senior, les BBB vs les A, ainsi que du marché High Yield vs le marché Investment Grade. La performance absolue de l'indice BEAC s'établit ainsi à 4,74%, portée par la performance des segments bancaires et assurances



# 1. Rapport de Gestion

subordonnées (LT2) à 6,24% et 7,63% respectivement et celle du secteur immobilier a 5,88%. Le secteur automobile, exposé à des problèmes structurels, est le pire performeur avec une performance de 3,72%. Le marché High Yield s'établit à 8,60% sur la période. Les facteurs techniques sont restés très solides en 2024 avec des chiffres de flux positifs records de 45Md€ sur l'Investment grade et de 12.5md€ sur le High Yield. Ces flux ont permis d'absorber un niveau d'émissions record de plus de 10 ans sur le crédit IG avec près de 700Md€ d'émissions brutes et 225Md€ d'émissions nettes.

Nous sommes restés constructifs sur la classe d'actifs crédit tout au long de l'année 2024 avec une DTS en moyenne autour de 145% au premier trimestre. Celle-ci a notamment été construite sur une surpondération des subordonnées bancaires et d'assurances ainsi que des émetteurs HY au sein de la poche de diversification autorisée (jusqu'à 20% d'instruments notés HY). A plusieurs reprises au cours de l'année, nous avons acheté de la protection sur les indices Itraxx Crossover afin de monitorer la volatilité et ce positionnement structurellement long. Nous avons également constitué des poches de liquidité après le point bas en spread atteint en avril 2024 à 74bp vs l'OAS et avant la réouverture du marché primaire en septembre. Après la crise politique française en juillet nous avons continué à réduire progressivement les positions sur les émetteurs français et mis en place un short OAT Bund en fin d'année pour couvrir la sursensibilité sur la France. Nous avons fait le choix de réduire les expositions aux équipementiers autos au cours de l'été, craignant les problématiques structurelles auxquelles doit faire face le secteur. Le fonds a terminé l'année avec un positionnement en DTS autour de 130%.

**La performance du fonds sur l'année 2024 est de 5,27% vs 4,69% pour l'indice**, soit un alpha net de 58bp. Ce dernier est le reflet de la surpondération sur la classe d'actifs mais également de la très bonne sélection de signature sur le fonds, tant dans l'évitement des crédits les plus fragiles que dans le choix des instruments constituant la poche de diversification, à savoir les émetteurs HY et les Banques AT1.

Nous avons également répondu aux objectifs ESG du fonds sur la note globale et les KPI en lien avec le label Version 2.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*



# 1. Rapport de Gestion

## b) Informations sur l'OPC

### ■ Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI CASH Part M	182 025 646,28	176 920 900,68
Invesco AT1 Capital Bond ETF	3 604 361,48	8 610 982,01
OSTRUM SRI CREDIT 6M I	0,00	10 480 495,00
NATL AUSTRALIA BANK 3.125% 28-02-30	3 396 158,00	3 420 138,67
PERNOD RICARD 3.625% 07-05-34	3 174 720,00	3 255 196,30
ORANGE 4.5% PERP	3 176 960,00	3 209 600,00
OSTRUM SRI CREDIT SHORT DUR SI A EUR CAP	6 263 698,00	0,00
LA MONDIALE 5.05% PERP	3 079 204,92	3 122 745,90
HONEYWELL INTL 3.75% 01-03-36	2 974 140,00	3 206 568,90
CA 6.5% PERP EMTN	2 803 039,43	2 846 411,04

### ■ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir

Cet OPC n'a pas fait l'objet de changements substantiels.

### ■ OPC Indiciel

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

### ■ Fonds de fonds alternatifs

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.



# 1. Rapport de Gestion

## ■ Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA) en EUR

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 44 013 848,70**

- o Prêts de titres : 0,00

- o Emprunt de titres : 0,00

- o Prises en pensions : 0,00

- o Mises en pensions : 44 013 848,70

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 86 507 308,64**

- o Change à terme : 4 007 003,64

- o Future : 82 500 305,00

- o Options : 0,00

- o Swap : 0,00

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	STATE STREET BANK MUNICH

(\*) Sauf les dérivés listés.



# 1. Rapport de Gestion

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	713 000,00
<b>Total</b>	<b>713 000,00</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	8 724,28
. Autres revenus	0,00
<b>Total des revenus</b>	<b>8 724,28</b>
. Frais opérationnels directs	1 751 500,24
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
<b>Total des frais</b>	<b>1 751 500,24</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension



# 1. Rapport de Gestion

## ■ Réglementation SFTR en EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

### a) Titres et matières premières prêtés

Montant	0,00				
% de l'Actif Net (*)	0,00				

(\*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

### b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	0,00	0,00	44 762 477,53	0,00	0,00
% de l'Actif Net	0,00	0,00	13,46	0,00	0,00

### c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

	0,00			0,00	0,00
--	------	--	--	------	------

### d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE FRANCE	0,00	0,00	44 762 477,53	0,00	0,00
---	------	------	---------------	------	------

### e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	0,00			0,00	0,00
- Obligations	0,00			0,00	0,00
- OPC	0,00			0,00	0,00
- TCN	0,00			0,00	0,00
- Cash	0,00		713 000,00		0,00
Rating	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Monnaie de la garantie					
Euro	0,00		713 000,00	0,00	0,00

### f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	



# 1. Rapport de Gestion

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00			0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00			0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00			0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00			0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00			0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00			0,00	0,00
Ouvertes	0,00			0,00	0,00

## h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00	0,00	17 040 099,19	0,00	0,00
Ouvertes	0,00	0,00	27 722 378,34	0,00	0,00

## i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	0,00			0,00	0,00
Cash	713 000,00				0,00

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cash	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



# 1. Rapport de Gestion

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

## I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	8 724,28	0,00	0,00	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Coûts					
- OPC	-10 015,15	0,00	-1 741 485,09	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	

## e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Le collatéral reçu doit être conforme à la politique de NIM International définie afin de garantir un haut niveau de qualité et de liquidité ainsi qu'une absence de corrélation directe avec la contrepartie de l'opération. En complément, la politique de collatéralisation de NIM International définit des niveaux de sur-collatéralisation adaptés à chaque type de titres pour faire face le cas échéant à la variation de leur valeur. Enfin un dispositif d'appel de marges quotidien est en place afin de compenser les variations de mark to market des titres.

## i) Données sur la réutilisation des garanties

Les OPCVM doivent impérativement réinvestir l'intégralité de leurs garanties cash (ie. montant maximal = montant maximal utilisé = 100%), mais ne peuvent réutiliser leurs garanties titres (ie. montant maximal = montant utilisé = 0%).

Par ailleurs, en cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci doivent, dans des conditions fixées par la réglementation, uniquement être :

- placées en dépôts ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Pour les opérations réalisées par Natixis TradEx Solutions, en mode agent ou en mode principal, les sommes reçues au titre du collatéral espèces sur les opérations de cessions temporaires de titres sont investies sur un compte de dépôts rémunéré.

## k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Toutes les garanties financières fournies par l'OPC sont transférées en pleine propriété.



# 1. Rapport de Gestion

## I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

La société de gestion a confié à Natixis TradEx Solutions pour le compte de l'OPCVM la réalisation des opérations de prêts de titres et de mises en pension.

Les revenus de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation de Natixis TradEx Solutions ne peut excéder 40% des revenus générés par ces opérations et est déduite des produits comptabilisés par l'OPCVM.

Les montants présentés n'intègrent pas la rémunération du placement en compte de dépôt des garanties financières reçues en espèces.

### ■ Accès à la documentation

La documentation légale du fonds (DICI, prospectus, rapports périodiques...) est disponible auprès de la société de gestion, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante : [ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com)



# 1. Rapport de Gestion

## c) Informations sur les risques

### ■ Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul retenue par la Société de Gestion pour mesurer le risque global de ce fonds est celle de l'engagement.

### ■ Exposition à la titrisation

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

### ■ Gestion des risques

Néant.

### ■ Gestion des liquidités

Néant.

### ■ Traitement des actifs non liquides

Cet OPC n'est pas concerné.



# 1. Rapport de Gestion

## d) Critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux (ESG)

La prise en compte de critères ESG dans le processus d'investissement est explicitée en détail dans le pre-contractual document annexé au prospectus du fonds.

### **Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 8**

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### ■ Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties - Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires/contreparties et d'exécution des ordres de la société de gestion est disponible sur son site internet : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/site-information/regulatory-information>.

### ■ Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/site-information/regulatory-information>.

### ■ Politique de rémunération de la société de gestion déléguée

La présente politique de rémunération de NIMI est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point I), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point II) et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point III).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par NATIXIS et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIFII »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

#### I- Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique de NIMI. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

La politique de rémunération de NIMI, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

### I-1. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de NIMI. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité de direction est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion, cette stratégie s'inscrivant dans celle de la plateforme internationale de distribution et dans celle de Solutions. Le Comité de direction est également évalué sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services, sur la performance de l'activité de distribution, et plus globalement sur le développement du modèle multi-boutiques du groupe, ainsi que sur la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs liés à l'évolution des résultats économiques de NIMI et des activités supervisées ainsi que d'une contribution à la performance globale de NATIXIS IM. La performance s'apprécie également à travers l'atteinte d'objectifs qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner proactivement les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement par l'atteinte d'objectifs qualitatifs tels que la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires. Ces objectifs sont définis annuellement en cohérence avec ceux de NIMI et ceux de la plateforme internationale de distribution et, le cas échéant, de Solutions.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon un critère quantitatif lié à la génération de valeur par l'allocation, complété de critères qualitatifs. Le critère quantitatif reflète les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de NIMI et/ou des produits gérés. Ce critère quantitatif est calculé sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour l'ensemble des collaborateurs des équipes de gestion.

- L'évaluation de performance des fonctions de gestion de dette privée sur actifs réels repose sur deux critères (un quantitatif, un qualitatif) dont la bonne réalisation concourt à la fois à l'intérêt de la société de gestion et des clients investisseurs dans les fonds et stratégies gérés par l'équipe.

Le critère quantitatif consiste à mesurer le montant de fonds levés auprès des investisseurs et reflète la participation de chaque gérant au développement des encours sous gestion, générateurs de revenus pour l'activité. Le critère qualitatif vise à s'assurer que les investissements réalisés pour le compte des clients l'ont été selon l'application stricte des critères d'investissement définis avec ces derniers. Il a aussi pour objectif de s'assurer, lors de l'investissement et pendant toute la durée de détention de ces transactions, que le gérant a identifié les facteurs de risques de façon exhaustive, et anticipée. En cas de survenance d'un des facteurs de risque, il sera tenu compte de la pertinence des mesures de remédiation qui seront exécutées avec diligence et dans le seul intérêt de l'investisseur. De manière plus spécifique, ce facteur ne consiste pas à pénaliser le gérant en raison de l'occurrence d'un événement de crédit (le risque de crédit est en effet consubstantiel à cette activité). Il vise à assurer les clients qu'une analyse exhaustive des risques et de ses facteurs d'atténuation a été réalisée ab initio, puis grâce à un processus de contrôle, pendant toute la durée de détention des investissements. Il permet de mettre en œuvre une réaction réfléchie et efficace, dans le cas d'un événement de crédit, afin d'en neutraliser ou limiter l'impact pour l'investisseur.

- L'évaluation de la performance des fonctions de distribution repose sur l'appréciation de critères quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs s'appuient sur la collecte brute, la collecte nette, le chiffre d'affaires, la rentabilité des encours et leurs évolutions. Les critères qualitatifs incluent notamment la diversification et le développement du fonds de commerce (nouveaux clients ; nouveaux affiliés ; nouvelles expertises ; ...) et la prise en compte conjointe des intérêts de NIMI et de ceux des clients.

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité de NIMI.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques de NIMI.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de NIMI.

### I-2. Composantes de la rémunération

#### I-2.1. Rémunération fixe

NIMI veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

#### I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de NIMI, de la plateforme internationale de distribution, de Solutions mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle individuelle s'inscrivant dans le cadre d'une performance collective.

Les rémunérations variables collectives de NIMI sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de NIMI et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. I-1. ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, NIMI peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

### I-2.3. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

NIMI souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité de ses équipes.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur l'évolution de la performance financière consolidée de NATIXIS IM mesurée par son Résultat Courant Avant Impôt (RCAI), constatée chaque année sur une période de 3 ans minimum. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet d'associer les collaborateurs aux performances de NATIXIS IM. Le taux de rémunération variable différée résulte de l'application d'une table de différés.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de NIMI. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

### I-2.4. Equilibre entre rémunération fixe et variable

NIMI s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

## II- Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

### II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de NIMI comprend les catégories de personnel, y compris la direction générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, NIMI a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction,
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables des activités de support ou administratives,
- Les autres preneurs de risques,
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des ressources humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée de NIMI, en lien avec le Directeur des contrôles permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction générale de NIMI puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de NATIXIS.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des ressources humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

### II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de NIMI. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé,
- Entre 200 K€ et 499 K€ : 50% de différé au 1<sup>er</sup> euro,
- A partir de 500 K€ : 60% de différé au 1<sup>er</sup> euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité de direction de NIMI et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé :

- Pour les équipes qui participent directement à la gestion de portefeuille, à l'exception des équipes de gestion de dette privée sur actifs réels, sur la performance d'un panier de produits gérés par NIMI.
- Pour les équipes qui ne participent pas directement à la gestion de portefeuille et pour les équipes de gestion de dette privée sur actifs réels, sur l'évolution de la performance financière consolidée de NATIXIS IM mesurée par son Résultat Courant Avant Impôt (RCAI), constatée chaque année sur une période de 3 ans minimum.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière consolidée de NATIXIS IM et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de NIMI et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans les Long Term Incentive Plans (LTIP) de NIMI et de NATIXIS IM.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### III- Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines de NIMI en cohérence avec la politique applicable au sein de la plateforme internationale de distribution.

La Direction des contrôles permanents et la Direction des risques de NIMI ont pour leur part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée. Elles sont aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération de NIMI est validée par le Conseil d'administration de NIMI, dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés successivement, de manière détaillée, par les membres du Comité de direction de NIMI, puis par un Comité intermédiaire, établi au niveau de la Fédération, ensemble qui regroupe toutes les fonctions de distribution, de support et de contrôle du Groupe NATIXIS IM et qui intègre notamment NIMI. Ce Comité intermédiaire réunit la Direction générale de NIMI et la Direction générale de NATIXIS IM. Cette dernière soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à l'approbation de la Direction générale de NATIXIS, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de NATIXIS.

NIMI, qui n'a pas de Comité des rémunérations en propre mais qui appartient au Groupe NATIXIS, reporte en effet au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Le Comité des rémunérations de NATIXIS est établi et agit en conformité avec la réglementation <sup>1</sup> :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de NIMI, sont externes au Groupe NATIXIS et sont donc totalement indépendants.
- Que dans l'exercice de ses missions, qui plus spécifiquement sur les sociétés de gestion comprennent les rôles suivants :
  - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
  - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
  - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

---

<sup>1</sup> : Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de NATIXIS, voir le Document de référence de la société.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération de NIMI avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis en dernière instance à la revue du Comité des rémunérations de NATIXIS, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La rémunération du Directeur général de NIMI est déterminée par la Direction générale de NATIXIS IM et de NATIXIS, puis présentée au Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les rémunérations des Directeurs des risques et de la conformité de NIMI sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de NATIXIS IM. Elles sont ensuite soumises au Comité des rémunérations de NATIXIS.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité intermédiaire établi au niveau de la Fédération, qui intègre NIMI, et/ou par le Comité des rémunérations de NATIXIS.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. NIMI se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de NATIXIS.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération de NIMI fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de NATIXIS IM.

Quand NIMI délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### Rémunération versée au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* :	23 029 378 €
Rémunérations variables attribués au titre de 2024 :	9 317 275 €
Effectifs concernés :	284

\*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2024

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 :	4 669 102 €	dont,
- Cadres supérieurs :	2 516 750 €	
- Membres du personnel :	2 152 352 €	
Effectifs concernés :	24	



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### ■ Politique de rémunération de la société de gestion déléguée

La présente politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. « 2. Principes généraux »), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. « Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et / ou UCITS V ») et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. « Gouvernance »).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par Natixis et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »).
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »).
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIF II »).
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

### I. PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique d'Ostrum Asset Management. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

### 1.1. DEFINITION DE LA PERFORMANCE

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers d'Ostrum Asset Management et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et / ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.
- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et / ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques / réglementaires.
- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques / réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêt avec les activités qu'elles contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés de critères qualitatifs. Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés. Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs. Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité d'Ostrum Asset Management.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

Le mode de détermination de la rémunération variable des gérants est conforme à l'objectif de servir au mieux les intérêts des clients avec une évaluation de leur satisfaction appréciée à travers les réponses à un questionnaire. Les responsables métier complètent cette évaluation par une analyse des éléments d'appréciation communiqués par les clients et s'assurent que les gérants exercent le niveau de vigilance adapté face aux demandes du client, en s'assurant notamment qu'elles demeurent appropriées.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour les membres du Comité exécutif, ainsi que pour les gérants et les analystes au sein des équipes de gestion.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

### I-2. COMPOSANTES DE LA REMUNERATION

#### I-2.1. Rémunération fixe

Ostrum Asset Management veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### I-2.2. Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels d'Ostrum Asset Management mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et / ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives d'Ostrum Asset Management sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. « 2.1. Définition de la performance » ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, Ostrum Asset Management peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

### I-2.3. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

Ostrum Asset Management souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs les plus talentueux, ou identifiés comme clés au regard de leur engagement ou de leur contribution aux résultats.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet ainsi d'associer les collaborateurs aux performances d'Ostrum Asset Management.

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

### I-2.4. Equilibre entre rémunération fixe et variable

Ostrum Asset Management s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus de deux fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et / ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

### II- DECLINAISON DU DISPOSITIF APPLICABLE A LA POPULATION IDENTIFIEE AU TITRE D 'AIFM ET/OU UCITS V

#### II-1. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée d'Ostrum Asset Management comprend les catégories de personnel, y compris la Direction Générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et / ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, Ostrum Asset Management a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction.
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille.
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne).
- Les responsables des activités de support ou administratives.
- Les autres preneurs de risques.
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des Ressources Humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée d'Ostrum Asset Management, en lien avec la Direction des Contrôles Permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction Générale d'Ostrum Asset Management, puis remonté à son Conseil d'administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des rémunérations de Natixis.

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des Ressources Humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

#### II-2. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées d'Ostrum Asset Management. Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé.
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50% de différé au 1<sup>er</sup> euro.
- A partir de 500 K€ de rémunération variable : 60% de différé au 1<sup>er</sup> euro.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management et du Comité des rémunérations de Natixis.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et / ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) d'Ostrum Asset Management.

### III- GOUVERNANCE

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines d'Ostrum Asset Management. La Direction des Contrôles Permanents et la Direction des Risques d'Ostrum Asset Management ont un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée pour la Direction des Contrôles Permanents ou dans la détermination de l'indexation et du panier de fonds du LTIP pour la Direction des Risques. Cette dernière est aussi chargée de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est validée par le Conseil d'administration d'Ostrum Asset Management, dans son rôle de fonction de surveillance.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Les principes généraux et spécifiques et les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés, de manière détaillée, par les membres du Comité exécutif d'Ostrum Asset Management.

Le Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management est établi et agit en conformité avec la réglementation<sup>2</sup> :

- Tant dans sa composition : indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, et sont donc indépendants.
- Que dans l'exercice de ses missions, qui comprennent les rôles suivants :
  - o Recommandation et assistance du Conseil d'administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion.
  - o Assistance du Conseil d'administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion.
  - o Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des rémunérations d'Ostrum Asset Management, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La Direction Générale de Natixis Investment Managers soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à la validation de la Direction Générale de Natixis, qui remonte en dernier lieu au Comité des Rémunérations de Natixis avant approbation par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

Le Comité des Rémunérations de Natixis, lui-même, est établi et agit en conformité avec la réglementation, tant dans sa composition (indépendance et expertise de ses membres), que dans l'exercice de ses missions. La majorité de ses membres, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, sont externes au Groupe Natixis et sont donc totalement indépendants<sup>3</sup>.

La rémunération du Directeur Général d'Ostrum Asset Management est proposée par la Direction Générale de Natixis Investment Managers et de Natixis, puis présentée au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management et enfin à celui de Natixis.

<sup>2</sup> Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations d'OSTRUM AM, voir le Règlement intérieur du comité des nominations et des rémunérations.

<sup>3</sup> Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de Natixis, voir le Document de référence de la société.



## 2. Engagements de gouvernance et compliance

Les rémunérations des Directeurs des Risques et de la Conformité d'Ostrum Asset Management sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières Risques et Conformité, par les Directeurs des Risques et de la Conformité de Natixis Investment Managers. Elles sont ensuite soumises au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management puis à celui de Natixis.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité des Rémunérations établi au niveau d'Ostrum Asset Management et / ou par le Comité des Rémunérations de Natixis.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du comité d'entreprise. Ostrum Asset Management se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de Natixis.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de Natixis Investment Managers.

Quand Ostrum Asset Management délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

### **Rémunération versée au titre du dernier exercice**

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Rémunérations fixes 2024* :	23 640 216 €
Rémunérations variables attribués au titre de 2024 :	13 379 850 €
Effectifs concernés :	252

\*Rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2024

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Rémunération totale attribuée au titre de 2024 :	20 671 116 €	dont,
- Cadres supérieurs :	3 537 000 €	
- Membres du personnel :	17 134 116 €	
Effectifs concernés :	102	



## 3. Frais et Fiscalité

### ■ Frais d'intermédiation

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <http://www.im.natixis.com>.

### ■ Retenues à la source

Cet OPC n'est pas concerné par des récupérations de retenues à la source au titre de cet exercice.



## 4. Rapport du Commissaire aux comptes

## **FCP OSTRUM SRI CREDIT EURO**

43 avenue Pierre MENDES France  
75013 Paris

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP OSTRUM SRI CREDIT EURO,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) OSTRUM SRI CREDIT EURO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique  
de Bertrand DESPORTES  
Date : 2025.06.26  
18:34:52 +02'00'

Bertrand DESPORTES

Associé



## 5. Comptes de l'exercice

### ■ Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>255 899 713,25</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	255 899 713,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>29 933 418,00</b>
OPCVM	29 933 418,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>459 025,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>44 762 477,53</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	44 762 477,53
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>331 054 633,78</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>45 372 455,81</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 660 585,35</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>47 033 041,16</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>378 087 674,94</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



## 5. Comptes de l'exercice

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	316 252 930,80
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	16 188 854,07
<b>Capitaux propres I</b>	<b>332 441 784,87</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>332 441 784,87</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>44 145 740,21</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	44 145 740,21
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>546 836,07</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>44 692 576,28</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	850 966,54
Concours bancaires	102 347,25
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>953 313,79</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>378 087 674,94</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



## 5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	9 084 485,86
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	15 884,19
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	1 826 036,82
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>10 926 406,87</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-185 115,39
Charges sur opérations temporaires sur titres	-1 741 485,09
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-55 899,21
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-1 982 499,69</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>8 943 907,18</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 627 997,35
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-1 627 997,35</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>7 315 909,83</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-397 359,64</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>6 918 550,19</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	7 506 319,31
Frais de transactions externes et frais de cession	-234 088,42
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>7 272 230,89</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-338 981,71</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>6 933 249,18</b>



## 5. Comptes de l'exercice

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 440 606,99
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	21 279,04
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>2 461 886,03</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-124 831,33</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>2 337 054,70</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>16 188 854,07</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.



## 5. Comptes de l'exercice

### ■ Comptes annuels - Annexes comptables

#### A. Informations générales

##### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

##### A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Produit est double :

- chercher à surperformer, sur la durée de placement recommandée supérieure à 4 ans, son indicateur de référence, l'indice Bloomberg EuroAggregate Corporate 500MMTotal Return (EUR) coupons nets réinvestis,
- mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.



## 5. Comptes de l'exercice

### A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>409 028 623,58</b>	<b>304 328 508,93</b>	<b>313 684 761,25</b>	<b>365 901 421,83</b>	<b>332 441 784,87</b>
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E en EUR</b>					
Actif net	295 868 316,23	269 993 742,92	205 783 586,63	192 187 402,81	107 072 442,27
Nombre de titres	1 226 092,75577	1 136 033,21330	1 016 386,20785	877 635,04107	465 938,81796
Valeur liquidative unitaire	241,30	237,66	202,46	218,98	229,79
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,13	5,71	-15,30	-9,73	4,81
Capitalisation unitaire sur revenu	1,80	1,56	1,46	2,23	4,24
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP en EUR</b>					
Actif net	2 487 420,83	2 305 530,90	1 545 993,82	347 216,08	282 791,97
Nombre de titres	22 772,56531	21 399,06837	16 819,96123	3 487,76680	2 703,14605
Valeur liquidative unitaire	109,22	107,73	91,91	99,55	104,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,51	2,58	-6,94	-4,42	2,19
Capitalisation unitaire sur revenu	0,97	0,87	0,80	1,15	2,08
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I en EUR</b>					
Actif net	110 560 114,90	31 812 402,49	106 116 122,53	49 407 611,58	40 974 196,13
Nombre de titres	7 204,40000	2 099,00000	8 193,88942	3 516,39790	2 770,16028
Valeur liquidative unitaire	15 346,19	15 155,98	12 950,64	14 050,63	14 791,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-72,25	363,65	-977,79	-623,34	309,65
Capitalisation unitaire sur revenu	144,66	141,61	134,39	183,08	316,07
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L en EUR</b>					
Actif net	112 771,62	216 832,62	239 058,27	9 482 653,37	17 620 433,81
Nombre de titres	89,33700	174,75700	226,60700	8 326,59902	14 772,09900
Valeur liquidative unitaire	1 262,31	1 240,76	1 054,94	1 138,83	1 192,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,97	29,88	-79,80	-50,70	25,03
Capitalisation unitaire sur revenu	7,01	5,67	5,37	9,46	19,73



## 5. Comptes de l'exercice

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO N en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	2 862 303,12
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	27 378,49183
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	104,54
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1,15
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	1,26
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	114 476 537,99	163 629 617,57
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1 091,97480	1 480,44771
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	104 834,41	110 527,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	-276,78	2 312,14
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	389,11	2 521,33



## 5. Comptes de l'exercice

### A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.



## 5. Comptes de l'exercice

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 30 décembre 2023 au 31 décembre 2024.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.



## 5. Comptes de l'exercice

### ***Titres de créances négociables :***

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.



## 5. Comptes de l'exercice

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

### Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

### Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème						
			Part E	Part I	Part L	Part GP	Part G	Part SI	Part N
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,70 % TTC maximum	0,40 % TTC maximum	1,10 % TTC maximum	0,65% TTC maximum	0,20% TTC maximum	0,31% TTC maximum	0,40% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant.						
3	Commissions de mouvement Société de gestion	Transaction / Opération	un titre financier : commission proportionnelle au montant notionnel de 0 à 0,10% selon les titres, un contrat financier négocié sur un marché réglementé ou listé : montant forfaitaire de 0 à 2,50 euros par contrat, un contrat financier négocié sur un marché de gré à gré : commission proportionnelle au montant notionnel de 0 à 0,02%.						
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant.						



## 5. Comptes de l'exercice

### **Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement (à compter du 18/08/2015)**

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP. Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement. La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le revenu :***

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.



## 5. Comptes de l'exercice

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI	Capitalisation	Capitalisation
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO N	Capitalisation	Capitalisation



## 5. Comptes de l'exercice

### B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

#### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>365 901 421,83</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	156 566 669,35
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-207 076 333,06
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 315 909,83
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 272 230,89
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 461 886,03
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>332 441 784,87</b>

#### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



## 5. Comptes de l'exercice

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	133 799,52492	29 891 810,74
Parts rachetées durant l'exercice	-545 495,74803	-120 477 194,39
Solde net des souscriptions/rachats	-411 696,22311	-90 585 383,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	465 938,81796	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	12,95415	1 292,18
Parts rachetées durant l'exercice	-797,57490	-79 785,25
Solde net des souscriptions/rachats	-784,62075	-78 493,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 703,14605	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	2 711,47748	38 621 268,82
Parts rachetées durant l'exercice	-3 457,71510	-49 899 912,01
Solde net des souscriptions/rachats	-746,23762	-11 278 643,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 770,16028	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	8 943,26111	10 214 314,87
Parts rachetées durant l'exercice	-2 497,76113	-2 883 479,11
Solde net des souscriptions/rachats	6 445,49998	7 330 835,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	14 772,09900	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	28 228,92136	2 861 023,11
Parts rachetées durant l'exercice	-850,42953	-88 423,95
Solde net des souscriptions/rachats	27 378,49183	2 772 599,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	27 378,49183	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	703,83260	74 976 959,63
Parts rachetées durant l'exercice	-315,35969	-33 647 538,35
Solde net des souscriptions/rachats	388,47291	41 329 421,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 480,44771	



## 5. Comptes de l'exercice

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO N</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



## 5. Comptes de l'exercice

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
OSTRUM SRI CREDIT EURO E FR0000982217	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	EUR	107 072 442,27	465 938,81796	229,79
OSTRUM SRI CREDIT EURO GP FR0013241015	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	EUR	282 791,97	2 703,14605	104,61
OSTRUM SRI CREDIT EURO I FR0011003664	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	EUR	40 974 196,13	2 770,16028	14 791,27
OSTRUM SRI CREDIT EURO L FR0011521517	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	EUR	17 620 433,81	14 772,09900	1 192,81
OSTRUM SRI CREDIT EURO N FR001400N6F4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 862 303,12	27 378,49183	104,54
OSTRUM SRI CREDIT EURO SI FR0014008CA3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	163 629 617,57	1 480,44771	110 527,11



## 5. Comptes de l'exercice

### C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

##### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					

##### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



## 5. Comptes de l'exercice

### C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	255 899,71	255 899,71	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	44 762,48	44 762,48	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 660,59	0,00	0,00	0,00	1 660,59
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	-44 145,74	0,00	-44 145,74	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-102,35	0,00	0,00	0,00	-102,35
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	53 424,19	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>354 086,38</b>	<b>-44 145,74</b>	<b>0,00</b>	<b>1 558,24</b>



## 5. Comptes de l'exercice

### C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	908,55	0,00	22 029,08	62 520,70	97 366,06	73 075,31
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	4 759,07	12 281,03	19 846,42	7 875,96
Comptes financiers	1 660,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-44 145,74
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-102,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	61 302,41	-8 368,06	-1 633,04	2 122,88
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 558,24</b>	<b>908,55</b>	<b>0,00</b>	<b>88 090,56</b>	<b>66 433,67</b>	<b>115 579,44</b>	<b>38 928,41</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.



## 5. Comptes de l'exercice

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	196,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	34,38	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-102,35	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-4 094,81	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-3 864,20</b>	<b>-102,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(\*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	215 085,22	38 591,60	2 222,89
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	36 345,08	8 417,40	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>251 430,30</b>	<b>47 009,00</b>	<b>2 222,89</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.



## 5. Comptes de l'exercice

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	44 762,48	0,00
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	45 120,41	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	0,00	44 145,74
Instruments financiers à terme non compensés		
STATE STREET BANK MUNICH	0,00	87,81
Dettes		
Collatéral espèces		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	0,00	713,00

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



## 5. Comptes de l'exercice

### D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	251 941,30
	Collatéraux	45 120 408,04
	Autres créances	106,47
<b>Total des créances</b>		<b>45 372 455,81</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	137 966,54
	Collatéraux	713 000,00
<b>Total des dettes</b>		<b>850 966,54</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>44 521 489,27</b>



## 5. Comptes de l'exercice

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	913 239,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 682,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	226 076,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	128 553,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO N</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 761,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	353 683,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			3 302 349,41
	FR0014005V34	BPCE 1.5% 13-01-42	1 551 568,26
	FR001400F620	CNP ASSURANCES 5.25% 18-07-53	1 750 781,15
TCN			0,00
OPC			26 057 174,64
	FR0010227512	NATIXIS LOOMIS SAYLES EURO ABS OPPORTUNITIES SI C	3 616 570,62
	FR0012223469	OSTRUM SRI 12M PART X	5 254 788,00
	FR0010392951	OSTRUM SRI CASH Part M	7 561 668,42
	LU1118011698	OSTRUM SRI CREDIT SHORT DUR SI A EUR CAP	6 553 671,60
	LU2038540998	OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	3 070 476,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>29 359 524,05</b>



## 5. Comptes de l'exercice

### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>6 918 550,19</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>6 918 550,19</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>6 918 550,19</b>

#### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>1 978 407,22</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 978 407,22</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 978 407,22</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 978 407,22
<b>Total</b>	<b>1 978 407,22</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>5 634,72</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>5 634,72</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>5 634,72</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	5 634,72
<b>Total</b>	<b>5 634,72</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>875 584,78</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>875 584,78</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>875 584,78</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	875 584,78
<b>Total</b>	<b>875 584,78</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>291 519,46</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>291 519,46</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>291 519,46</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	291 519,46
<b>Total</b>	<b>291 519,46</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>34 702,52</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>34 702,52</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>34 702,52</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	34 702,52
<b>Total</b>	<b>34 702,52</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>3 732 701,49</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>3 732 701,49</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>3 732 701,49</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 732 701,49
<b>Total</b>	<b>3 732 701,49</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>6 933 249,18</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>6 933 249,18</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>6 933 249,18</b>

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>2 244 984,47</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>2 244 984,47</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>2 244 984,47</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	2 244 984,47
<b>Total</b>	<b>2 244 984,47</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>5 924,96</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>5 924,96</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>5 924,96</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	5 924,96
<b>Total</b>	<b>5 924,96</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>857 791,82</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>857 791,82</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>857 791,82</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	857 791,82
<b>Total</b>	<b>857 791,82</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>369 807,56</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>369 807,56</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>369 807,56</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	369 807,56
<b>Total</b>	<b>369 807,56</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>31 730,66</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>31 730,66</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>31 730,66</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	31 730,66
<b>Total</b>	<b>31 730,66</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



## 5. Comptes de l'exercice

### Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>3 423 009,71</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>3 423 009,71</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 423 009,71</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 423 009,71
<b>Total</b>	<b>3 423 009,71</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00



# 5. Comptes de l'exercice

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>255 899 713,25</b>	<b>76,99</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>255 899 713,25</b>	<b>76,99</b>
<b>Assurance</b>			<b>16 634 253,22</b>	<b>5,00</b>
ALLIANZ SE 4.252% 05-07-52	EUR	1 600 000	1 680 482,81	0,51
ALLIANZ SE 4.851% 26-07-54	EUR	1 500 000	1 640 726,34	0,49
AXA 6.375% PERP EMTN	EUR	2 000 000	2 215 325,92	0,67
CASA ASSURANCES 4.5% 17-12-34	EUR	1 100 000	1 126 483,48	0,34
CNP ASSURANCES 5.25% 18-07-53	EUR	1 600 000	1 750 781,15	0,53
MUNICH RE 3.25% 26-05-49	EUR	1 000 000	1 011 357,12	0,30
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	2 800 000	2 963 323,77	0,89
SCOR 6.0% PERP	EUR	600 000	610 990,62	0,18
SWISS RE FINANCE UK 2.714% 04-06-52	EUR	1 800 000	1 703 120,15	0,51
UNIPOLSAI 4.9% 23-05-34	EUR	1 800 000	1 931 661,86	0,58
<b>Automobiles</b>			<b>2 811 876,07</b>	<b>0,85</b>
General Motors Financial Co Inc 3.9% 12-01-28	EUR	731 000	776 191,14	0,23
VOLKSWAGEN LEASING 3.625% 11-10-26	EUR	2 000 000	2 035 684,93	0,62
<b>Banques commerciales</b>			<b>69 530 142,62</b>	<b>20,95</b>
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 5.101% 03-02-33	EUR	1 500 000	1 644 404,22	0,49
BANCO BPM 3.875% 09-09-30 EMTN	EUR	1 000	1 027,14	0,00
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	1 000	1 050,59	0,00
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.125% 21-10-29	EUR	2 100 000	2 110 364,79	0,63
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	100 000	105 180,11	0,03
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	2 500 000	2 661 830,56	0,80
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	EUR	800 000	871 290,96	0,26
BANKINTER 6.25% PERP	EUR	800 000	821 597,83	0,25
BARCLAYS 1.125% 22-03-31 EMTN	EUR	1 600 000	1 573 449,42	0,47
BARCLAYS 4.973% 31-05-36 EMTN	EUR	800 000	858 396,41	0,26
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	600 000	653 438,95	0,20
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	100 000	108 272,88	0,03
BBVA 6.0% PERP	EUR	3 200 000	3 294 027,13	0,99
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	EUR	100 000	107 022,37	0,03
BELFIUS SANV 5.25% 19-04-33	EUR	1 900 000	2 057 136,51	0,62
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	1 700 000	1 803 125,96	0,54
BK IRELAND GROUP 4.75% 10-08-34	EUR	100 000	105 172,00	0,03
BK IRELAND GROUP 6.375% PERP	EUR	1 200 000	1 256 778,74	0,38
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	1 900 000	1 886 479,81	0,57
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	1 600 000	1 551 568,26	0,47
CA 5.5% 28-08-33 EMTN	EUR	100 000	107 827,77	0,03
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	1 300 000	1 386 729,86	0,42



## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXABANK 4.375% 08-08-36 EMTN	EUR	2 300 000	2 383 144,37	0,72
CAIXABANK 5.0% 19-07-29 EMTN	EUR	2 100 000	2 282 791,77	0,69
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	800 000	805 475,33	0,24
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.875% 16-10-34	EUR	1 400 000	1 467 355,92	0,44
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	900 000	992 033,38	0,30
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.5% PERP	USD	200 000	196 229,52	0,06
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.625% PERP	EUR	3 000 000	3 005 655,91	0,90
CRED AGRI SA 2.625% 17-03-27	EUR	800 000	811 088,00	0,24
DEUTSCHE BK 4.0% 12-07-28 EMTN	EUR	100 000	103 870,81	0,03
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	3 300 000	3 486 717,62	1,10
DE VOLKSBANK NV 4.875% 07-03-30	EUR	1 700 000	1 879 070,55	0,57
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	900 000	929 770,64	0,28
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	1 200 000	1 228 820,05	0,37
FORD MOTOR CREDIT 4.445% 14-02-30	EUR	800 000	853 959,34	0,26
HSBC 4.599% 22-03-35	EUR	1 000	1 071,00	0,00
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	700 000	724 239,47	0,22
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	1 000 000	1 043 600,68	0,31
ING GROEP NV 4.75% 23-05-34	EUR	200 000	222 442,16	0,07
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	600 000	564 756,33	0,17
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	EUR	2 000 000	2 015 741,37	0,61
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	700 000	776 373,93	0,23
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 165 585,75	0,65
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	1 000	1 149,46	0,00
INTE 7.0% PERP	EUR	100 000	107 804,83	0,03
JPM CHASE 3.761% 21-03-34 EMTN	EUR	1 163 000	1 224 645,79	0,37
KBC GROUPE 4.375% 06-12-31	EUR	2 000 000	2 142 772,33	0,64
KBC GROUPE 4.875% 25-04-33	EUR	100 000	107 343,11	0,03
LLOYDS BANKING GROUP 4.375% 05-04-34	EUR	500 000	528 476,30	0,16
NOVO BAN 3.5% 09-03-29 EMTN	EUR	100 000	102 136,33	0,03
RCI BANQUE 3.75% 04-10-27	EUR	3 000 000	3 063 927,95	0,92
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.625% 04-11-36	EUR	1 200 000	1 209 034,68	0,36
UNICREDIT 3.875% 11-06-28 EMTN	EUR	2 400 000	2 497 631,67	0,75
UNICREDIT 4.45% 16-02-29 EMTN	EUR	1 600 000	1 725 136,44	0,52
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	2 200 000	2 331 853,53	0,70
US BAN 4.009% 21-05-32	EUR	1 500 000	1 582 264,03	0,48
<b>Boissons</b>			<b>1 544 747,05</b>	<b>0,46</b>
PERNOD RICARD 3.75% 15-09-33	EUR	1 500 000	1 544 747,05	0,46
<b>Compagnies aériennes</b>			<b>1 954 523,23</b>	<b>0,59</b>
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.625% 03-09-28	EUR	1 900 000	1 954 523,23	0,59
<b>Composants automobiles</b>			<b>3 783 727,57</b>	<b>1,14</b>
AUTOLIV 3.625% 07-08-29 EMTN	EUR	399 000	410 534,27	0,12
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	399 000	414 267,74	0,12



## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PIRELLI C 3.875% 02-07-29 EMTN	EUR	800 000	836 272,33	0,25
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	700 000	725 897,79	0,22
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 300 000	1 396 755,44	0,43
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>1 392 741,82</b>	<b>0,42</b>
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	1 300 000	1 392 741,82	0,42
<b>Electricité</b>			<b>6 915 912,74</b>	<b>2,08</b>
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	1 100 000	1 145 353,90	0,34
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	100 000	106 275,86	0,03
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	2 300 000	2 420 146,01	0,73
STATNETT SF 3.5% 08-06-33 EMTN	EUR	1 300 000	1 351 663,42	0,41
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	100 000	105 136,40	0,03
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	1 700 000	1 787 337,15	0,54
<b>Emballage et conditionnement</b>			<b>1 303 002,82</b>	<b>0,39</b>
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	EUR	1 300 000	1 303 002,82	0,39
<b>Epargne et prêts hypothécaires</b>			<b>3 768 409,43</b>	<b>1,13</b>
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	1 800 000	1 870 210,43	0,56
CROWN EU HLD 4.5% 15-01-30	EUR	1 800 000	1 898 199,00	0,57
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>2 018 836,55</b>	<b>0,61</b>
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.0% 15-09-28	EUR	300 000	303 582,33	0,09
PAPREC 7.25% 17-11-29	EUR	1 600 000	1 715 254,22	0,52
<b>Equipements électriques</b>			<b>7 493 109,49</b>	<b>2,25</b>
NEXANS 4.125% 29-05-29	EUR	2 400 000	2 519 544,00	0,76
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 418 221,48	0,43
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 13-04-34	EUR	900 000	945 984,08	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	2 500 000	2 609 359,93	0,78
<b>Equipements et fournitures médicaux</b>			<b>4 901 316,88</b>	<b>1,47</b>
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 3.553% 13-09-29	EUR	2 400 000	2 481 125,65	0,74
ESSILORLUXOTTICA 3.0% 05-03-32	EUR	2 400 000	2 420 191,23	0,73
<b>Finances</b>			<b>1 020 631,32</b>	<b>0,31</b>
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 3.454% 27-11-32	EUR	1 000 000	1 020 631,32	0,31
<b>FPI de détail</b>			<b>8 090 346,46</b>	<b>2,43</b>
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 167 817,81	0,65
KLEPIERRE 1.375% 16-02-27 EMTN	EUR	1 900 000	1 874 800,29	0,56
KLEPIERRE 3.875% 23-09-33 EMTN	EUR	100 000	103 778,88	0,03
MERCIALYS 2.5% 28-02-29	EUR	1 700 000	1 702 693,45	0,51
MERCIALYS 4.0% 10-09-31	EUR	2 200 000	2 241 256,03	0,68
<b>FPI Soins de Santé</b>			<b>1 321 384,72</b>	<b>0,40</b>
COFINIMMO 1.0% 24-01-28	EUR	1 400 000	1 321 384,72	0,40



## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Gaz</b>			<b>1 743 144,14</b>	<b>0,52</b>
SNAM 4.5% PERP	EUR	1 700 000	1 743 144,14	0,52
<b>Gestion et promotion immobilière</b>			<b>2 266 367,03</b>	<b>0,68</b>
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	700 000	758 962,82	0,23
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875% 04-11-29	EUR	1 700 000	1 507 404,21	0,45
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>5 988 496,37</b>	<b>1,80</b>
AB SAGAX 4.375% 29-05-30 EMTN	EUR	700 000	746 585,00	0,22
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	1 100 000	1 112 267,56	0,33
GRAND CITY PROPERTIES 4.375% 09-01-30	EUR	600 000	631 342,39	0,19
LEG IMMOBILIEN SE 0.75% 30-06-31	EUR	1 700 000	1 442 505,19	0,45
VONOVIA SE 1.875% 28-06-28	EUR	800 000	779 743,12	0,23
VONOVIA SE 4.25% 10-04-34 EMTN	EUR	1 100 000	1 169 020,03	0,35
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	100 000	107 033,08	0,03
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>5 908 171,66</b>	<b>1,78</b>
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	2 300 000	2 241 965,01	0,67
ACCOR 3.875% 11-03-31	EUR	1 200 000	1 264 352,38	0,38
ACCOR 4.875% PERP	EUR	700 000	722 528,68	0,22
MC DONALD S 4.125% 28-11-35	EUR	1 600 000	1 679 325,59	0,51
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>1 057 818,24</b>	<b>0,32</b>
ABERTIS INFRA 4.125% 07-08-29	EUR	900 000	952 451,14	0,29
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 4.5% 24-01-30	EUR	100 000	105 367,10	0,03
<b>Logiciels</b>			<b>887 543,67</b>	<b>0,27</b>
BOUYGUES 4.625% 07-06-32	EUR	800 000	887 543,67	0,27
<b>Machines</b>			<b>1 471 627,07</b>	<b>0,44</b>
CNH INDUSTRIAL NV 3.75% 11-06-31	EUR	400 000	415 769,75	0,13
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.5% 24-02-36	EUR	1 000 000	1 055 857,32	0,31
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>21 254 990,14</b>	<b>6,39</b>
ABN AMRO BK 4.375% 16-07-36	EUR	1 300 000	1 358 989,55	0,41
ABN AMRO BK 6.375% PERP	EUR	2 400 000	2 518 514,04	0,76
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	1 000 000	1 059 400,41	0,32
AIB GROUP 4.625% 23-07-29 EMTN	EUR	203 000	217 727,82	0,07
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY FINANCING B 0.75% 22-02-30	EUR	700 000	606 700,79	0,18
BANCO SANTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	2 100 000	2 279 764,32	0,69
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	2 200 000	2 349 643,04	0,71
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	1 400 000	1 478 059,78	0,44
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.375% 01-02-30	EUR	2 100 000	2 302 262,60	0,69
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	3 000 000	3 285 800,90	0,98
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.5% PERP	EUR	2 200 000	2 232 467,78	0,67
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 565 659,11	0,47



## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Matériaux de construction</b>			<b>1 637 920,25</b>	<b>0,49</b>
SPCM 2.625% 01-02-29	EUR	1 700 000	1 637 920,25	0,49
<b>Media</b>			<b>1 213 063,85</b>	<b>0,36</b>
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	1 300 000	1 213 063,85	0,36
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>1 874 963,58</b>	<b>0,56</b>
STATKRAFT AS 3.375% 22-03-32	EUR	900 000	938 580,90	0,28
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	900 000	936 382,68	0,28
<b>Produits alimentaires</b>			<b>4 542 072,71</b>	<b>1,37</b>
BEL 4.375% 11-04-29	EUR	1 300 000	1 372 713,45	0,41
DANONE 3.071% 07-09-32 EMTN	EUR	2 200 000	2 212 491,96	0,67
GEN MILLS 3.907% 13-04-29	EUR	900 000	956 867,30	0,29
<b>Produits chimiques</b>			<b>1 221 131,40</b>	<b>0,37</b>
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 1.625% 31-03-35	EUR	1 400 000	1 221 131,40	0,37
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>7 941 610,54</b>	<b>2,39</b>
JOHNSON AND JOHNSON 3.55% 01-06-44	EUR	1 300 000	1 360 226,68	0,41
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	2 200 000	2 150 179,64	0,64
MERCK KGAA 3.875% 27-08-54	EUR	1 700 000	1 721 586,74	0,52
ROCHE FINANCE EUROPE BV 3.564% 03-05-44	EUR	1 800 000	1 859 440,93	0,56
UCB 4.25% 20-03-30 EMTN	EUR	800 000	850 176,55	0,26
<b>Services aux collectivités</b>			<b>12 463 880,90</b>	<b>3,75</b>
A2A EX AEM 4.375% 03-02-34	EUR	396 000	435 502,74	0,13
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	1 100 000	1 154 578,08	0,35
ENGIE 1.0% 26-10-36 EMTN	EUR	1 800 000	1 351 332,74	0,41
ENGIE 3.875% 06-12-33 EMTN	EUR	1 700 000	1 755 764,42	0,53
ENGIE 4.75% PERP	EUR	1 000 000	1 064 467,81	0,32
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.0% 30-09-31	EUR	2 500 000	2 504 795,55	0,75
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	EUR	1 600 000	1 663 814,79	0,50
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	2 400 000	2 533 624,77	0,76
<b>Services aux entreprises</b>			<b>4 402 031,71</b>	<b>1,32</b>
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	1 700 000	1 639 553,36	0,49
ELO 2.375% 25-04-25 EMTN	EUR	900 000	908 552,10	0,27
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	1 400 000	1 222 648,00	0,37
VIRGIN MONEY UK 4.0% 18-03-28	EUR	600 000	631 278,25	0,19
<b>Services aux professionnels</b>			<b>2 413 643,99</b>	<b>0,73</b>
LOTTOMATICA 5.375% 01-06-30	EUR	1 500 000	1 567 946,67	0,48
RELX FINANCE BV 3.75% 12-06-31	EUR	800 000	845 697,32	0,25
<b>Services clientèle divers</b>			<b>3 949 968,72</b>	<b>1,19</b>
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	900 000	945 815,66	0,28
ISS GLOBAL AS 3.875% 05-06-29	EUR	1 400 000	1 466 425,59	0,44



## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 537 727,47	0,47
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>13 277 602,98</b>	<b>3,99</b>
ATT 3.95% 30-04-31	EUR	1 500 000	1 606 362,53	0,48
KPN 3.875% 16-02-36 EMTN	EUR	700 000	740 685,07	0,22
KPN 6.0% PERP	EUR	1 200 000	1 279 856,38	0,38
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	2 000 000	2 207 255,34	0,66
PROXIMUS 4.0% 08-03-30 EMTN	EUR	1 400 000	1 505 750,82	0,45
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	1 400 000	1 485 094,30	0,45
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.183% 21-11-33	EUR	700 000	734 956,54	0,22
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	1 300 000	1 337 410,44	0,40
VERIZON COMMUNICATION 3.5% 28-06-32	EUR	2 300 000	2 380 231,56	0,73
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>1 157 661,10</b>	<b>0,35</b>
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	1 100 000	1 157 661,10	0,35
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>10 343 925,06</b>	<b>3,11</b>
ABB FINANCE 3.375% 15-01-34	EUR	1 400 000	1 476 150,82	0,44
BANCO DE CREDITO SOCIAL 4.125% 03-09-30	EUR	100 000	104 135,77	0,03
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.625% 15-11-27	EUR	100 000	95 719,15	0,03
CAIXA GEN S A 5.75% 31-10-28	EUR	200 000	216 808,44	0,07
CRH SMW FINANCE DAC 4.0% 11-07-31	EUR	800 000	856 622,14	0,26
CRH SMW FINANCE DAC 4.25% 11-07-35	EUR	1 300 000	1 413 598,10	0,43
DSV FINANCE BV 3.375% 06-11-32	EUR	400 000	407 457,21	0,12
SANTANDER UK GROUP 0.603% 13-09-29	EUR	2 600 000	2 363 426,78	0,71
SHURGARD LUXEMBOURG 3.625% 22-10-34	EUR	1 000 000	1 001 070,00	0,30
SUEZ SACA 4.625% 03-11-28 EMTN	EUR	1 700 000	1 801 438,07	0,54
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	570 000	607 498,58	0,18
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>12 322 926,01</b>	<b>3,71</b>
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.25% 15-03-31	EUR	1 900 000	1 901 405,48	0,57
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.875% 05-11-29	EUR	1 800 000	1 798 872,66	0,54
SELP FINANCE SARL 3.75% 10-08-27	EUR	1 300 000	1 340 729,00	0,40
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	2 000 000	2 079 678,63	0,63
UNIBAIL RODAMCO SE 7.25% PERP	EUR	2 100 000	2 337 497,34	0,70
WP CAREY 4.25% 23-07-32	EUR	2 700 000	2 864 742,90	0,87
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>2 074 190,14</b>	<b>0,62</b>
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 07-09-33	EUR	2 000 000	2 074 190,14	0,62
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>29 933 418,00</b>	<b>9,00</b>
<b>OPCVM</b>			<b>29 933 418,00</b>	<b>9,00</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>29 933 418,00</b>	<b>9,00</b>
Invesco AT1 Capital Bond ETF	USD	150 000	3 876 243,36	1,17
NATIXIS LOOMIS SAYLES EURO ABS OPPORTUNITIES SI C	EUR	26	3 616 570,62	1,09
OSTRUM SRI 12M PART X	EUR	470	5 254 788,00	1,58



## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	717	7 561 668,42	2,27
OSTRUM SRI CREDIT SHORT DUR SI A EUR CAP	EUR	58 920	6 553 671,60	1,97
OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	EUR	2 850	3 070 476,00	0,92
<b>TITRES FINANCIERS DONNÉS EN PENSION</b>			<b>44 762 477,53</b>	<b>13,46</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>44 762 477,53</b>	<b>13,46</b>
<b>Assurance</b>			<b>1 629 308,31</b>	<b>0,49</b>
SCOR 6.0% PERP	EUR	1 600 000	1 629 308,31	0,49
<b>Automobiles</b>			<b>285 629,84</b>	<b>0,09</b>
General Motors Financial Co Inc 3.9% 12-01-28	EUR	269 000	285 629,84	0,09
<b>Banques commerciales</b>			<b>23 682 920,82</b>	<b>7,13</b>
BANCO BPM 3.875% 09-09-30 EMTN	EUR	2 399 000	2 464 097,03	0,74
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	1 399 000	1 469 782,31	0,44
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	500 000	525 900,55	0,16
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	900 000	980 158,43	0,29
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	2 100 000	2 273 730,41	0,68
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	EUR	1 000 000	1 070 223,70	0,32
BK IRELAND GROUP 4.75% 10-08-34	EUR	1 600 000	1 682 752,00	0,51
CA 5.5% 28-08-33 EMTN	EUR	1 300 000	1 401 760,97	0,42
DEUTSCHE BK 4.0% 12-07-28 EMTN	EUR	500 000	519 354,04	0,16
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	500 000	512 008,36	0,15
HSBC 4.599% 22-03-35	EUR	999 000	1 069 931,00	0,32
ING GROEP NV 4.75% 23-05-34	EUR	800 000	889 768,66	0,27
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	1 299 000	1 493 142,79	0,45
INTE 7.0% PERP	EUR	2 900 000	3 126 340,04	0,95
JPM CHASE 3.761% 21-03-34 EMTN	EUR	837 000	881 365,88	0,27
KBC GROUPE 4.875% 25-04-33	EUR	700 000	751 401,77	0,23
LLOYDS BANKING GROUP 4.375% 05-04-34	EUR	500 000	528 476,30	0,16
NOVO BAN 3.5% 09-03-29 EMTN	EUR	2 000 000	2 042 726,58	0,61
<b>Composants automobiles</b>			<b>927 046,06</b>	<b>0,28</b>
AUTOLIV 3.625% 07-08-29 EMTN	EUR	901 000	927 046,06	0,28
<b>Electricité</b>			<b>3 172 323,37</b>	<b>0,95</b>
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	1 600 000	1 700 413,81	0,51
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	1 400 000	1 471 909,56	0,44
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>2 023 882,19</b>	<b>0,61</b>
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.0% 15-09-28	EUR	2 000 000	2 023 882,19	0,61
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 681 749,48</b>	<b>0,51</b>
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 13-04-34	EUR	1 600 000	1 681 749,48	0,51
<b>FPI de détail</b>			<b>830 231,01</b>	<b>0,25</b>
KLEPIERRE 3.875% 23-09-33 EMTN	EUR	800 000	830 231,01	0,25



## 5. Comptes de l'exercice

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>2 140 661,64</b>	<b>0,64</b>
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 140 661,64	0,64
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>632 202,59</b>	<b>0,19</b>
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 4.5% 24-01-30	EUR	600 000	632 202,59	0,19
<b>Machines</b>			<b>1 767 021,45</b>	<b>0,53</b>
CNH INDUSTRIAL NV 3.75% 11-06-31	EUR	1 700 000	1 767 021,45	0,53
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>1 605 608,58</b>	<b>0,48</b>
AIB GROUP 4.625% 23-07-29 EMTN	EUR	1 497 000	1 605 608,58	0,48
<b>Services aux collectivités</b>			<b>1 209 729,84</b>	<b>0,36</b>
A2A EX AEM 4.375% 03-02-34	EUR	1 100 000	1 209 729,84	0,36
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>3 174 162,35</b>	<b>0,95</b>
BANCO DE CREDITO SOCIAL 4.125% 03-09-30	EUR	800 000	833 086,13	0,25
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.625% 15-11-27	EUR	1 200 000	1 148 629,81	0,35
CAIXA GEN S A 5.75% 31-10-28	EUR	1 100 000	1 192 446,41	0,35
<b>DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES DONNÉS EN PENSION</b>			<b>-44 013 848,70</b>	<b>-13,24</b>
<b>INDEMNITÉS SUR TITRES DONNÉS EN PENSION</b>			<b>-131 891,51</b>	<b>-0,04</b>
<b>Total</b>			<b>286 449 868,57</b>	<b>86,17</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/USD/EUR/20250107	0,00	-87 811,07	EUR	4 007 003,64	USD	-4 094 814,71
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>-87 811,07</b>		<b>4 007 003,64</b>		<b>-4 094 814,71</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.



## 5. Comptes de l'exercice

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO BOBL 0325	-71	76 100,00	0,00	-8 368 060,00
EURO BUND 0325	34	0,00	-50 320,00	4 536 960,00
EURO-OAT 0325	-50	129 500,00	0,00	-6 170 000,00
EURO SCHATZ 0325	573	0,00	-268 225,00	61 302 405,00
XEUR FGBX BUX 0325	16	0,00	-140 480,00	2 122 880,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>205 600,00</b>	<b>-459 025,00</b>	<b>53 424 185,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>205 600,00</b>	<b>-459 025,00</b>	<b>53 424 185,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



## 5. Comptes de l'exercice

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.



## 5. Comptes de l'exercice

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	286 449 868,57
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-87 811,07
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-253 425,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	47 286 466,16
Autres passifs (-)	-953 313,79
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>332 441 784,87</b>



## 5. Comptes de l'exercice

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E	EUR	465 938,81796	229,79
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP	EUR	2 703,14605	104,61
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I	EUR	2 770,16028	14 791,27
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L	EUR	14 772,09900	1 192,81
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO N	EUR	27 378,49183	104,54
Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI	EUR	1 480,44771	110 527,11

# OSTRUM SRI CREDIT EURO

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

**BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>46 120 570,43</b>	<b>44 065 281,40</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>366 876 956,76</b>	<b>302 667 034,02</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>292 970 828,25</b>	<b>226 750 970,59</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	292 970 828,25	226 750 970,59
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>27 607 705,97</b>	<b>29 870 886,84</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 607 705,97	29 870 886,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>45 787 967,54</b>	<b>43 669 821,58</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	45 787 967,54	43 669 821,58
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>510 455,00</b>	<b>2 375 355,01</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	510 455,00	2 375 355,01
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>13 237 736,24</b>	<b>8 373 280,76</b>
Opérations de change à terme de devises	11 988 033,03	5 729 969,98
Autres	1 249 703,21	2 643 310,78
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 662 784,81</b>	<b>11 745 737,43</b>
Liquidités	1 662 784,81	11 745 737,43
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>427 898 048,24</b>	<b>366 851 333,61</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	374 265 768,57	334 786 845,22
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-11 477 047,45	-23 702 183,61
Résultat de l'exercice (a,b)	3 112 700,71	2 600 099,64
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>365 901 421,83</b>	<b>313 684 761,25</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>46 279 967,32</b>	<b>47 292 947,26</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	44 475 825,27	44 910 841,96
Dettes représentatives de titres donnés en pension	44 475 825,27	44 910 841,96
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 804 142,05	2 382 105,30
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	510 455,00	2 301 855,00
Autres opérations	1 293 687,05	80 250,30
<b>DETTES</b>	<b>15 716 659,09</b>	<b>5 873 625,10</b>
Opérations de change à terme de devises	11 806 366,02	5 698 173,24
Autres	3 910 293,07	175 451,86
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>427 898 048,24</b>	<b>366 851 333,61</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	15 780 300,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0324	5 101 920,00	0,00
EURO BOBL 0324	13 001 520,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	62 861 550,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
CIRS/234617-140824	1 815 840,00	0,00
CIRS/256011-040124	1 130 582,38	0,00
Credit Default Swaps		
ITRX EUR XOVER S39	4 000 000,00	0,00
ITRAXX EUR XOVER S39	7 000 000,00	0,00
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	44 592 660,00
EURO BOBL 0323	0,00	4 630 000,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	1 861 020,00
XEUR FGBX BUX 0323	0,00	946 680,00
Options		
EUREX EURO BUND 01/2023 PUT 133	0,00	20 430 225,00
EUREX EURO BUND 01/2023 PUT 135	0,00	28 873 125,00
EUREX EURO BUND 01/2023 PUT 138	0,00	37 594 800,00
EUREX EURO BUND 01/2023 PUT 136	0,00	32 417 550,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	0,00	7 000 000,00
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 713 597,29	189 091,22
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 214 307,56	3 475 584,66
Produits sur titres de créances	2 985,55	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	27 312,21	211 528,42
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>7 958 202,61</b>	<b>3 876 204,30</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 224 863,41	53 112,47
Charges sur instruments financiers à terme	-86 962,82	0,00
Charges sur dettes financières	36 714,90	153 638,09
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 174 615,49</b>	<b>206 750,56</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>6 783 587,12</b>	<b>3 669 453,74</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 263 849,44	1 761 620,58
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>4 519 737,68</b>	<b>1 907 833,16</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 407 036,97	692 266,48
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>3 112 700,71</b>	<b>2 600 099,64</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

## Règles d'évaluation des actifs

### Méthode de valorisation :

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour ou à défaut au dernier cours coté du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

A l'exception des Bons émis par les Etats de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés (contrats de pension, etc...) sont valorisés :

- Pour les instruments à taux variables au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit ;
- Pour les instruments à taux fixe, sur la base du prix de marché et en l'absence de prix de marché incontestable actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat)

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et / ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

## Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème				
			Part E	Part I	Part L	Part GP	Part SI
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,70 % TTC maximum	0,40 % TTC maximum	1,10 % TTC maximum	0.65% TTC maximum	0,31% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant.				
3	Commissions de mouvement Société de gestion	Transaction / Opération	un titre financier : commission proportionnelle au montant notionnel de 0 à 0,10% selon les titres, un contrat financier négocié sur un marché réglementé ou listé : montant forfaitaire de 0 à 2,50 euros par contrat, un contrat financier négocié sur un marché de gré à gré : commission proportionnelle au montant notionnel de 0 à 0,02%.				
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant.				

### Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement (à compter du 18/08/2015)

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement (à compter du 18/08/2015).

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères

objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO E	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO I	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO L	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO GP	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Possibilité de distribution d'acompte
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO SI	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>313 684 761,25</b>	<b>304 328 508,93</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	353 592 278,30	133 531 278,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-330 033 919,51	-80 039 132,66
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 715 737,56	956 166,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 507 003,22	-18 937 834,56
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	9 666 936,49	19 877 379,70
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-11 044 842,75	-21 102 075,60
Frais de transactions	-489 675,25	-349 271,35
Différences de change	-314 865,02	564 273,96
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	42 558 249,06	-27 549 346,05
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	14 455 822,13	-28 102 426,93
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	28 102 426,93	553 080,88
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-446 175,23	497 030,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 205 280,53	-759 105,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	759 105,30	1 256 136,19
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 519 737,68	1 907 833,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	202,47 (**)	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>365 901 421,83</b>	<b>313 684 761,25</b>

(\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50.00 €.

(\*\*) 29/12/2023 : Ajustement passif suite fusion - 198.08€.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 480 765,82	0,68
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	290 490 062,43	79,39
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>292 970 828,25</b>	<b>80,07</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Crédit	11 000 000,00	3,01
Taux	99 691 712,38	27,24
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>110 691 712,38</b>	<b>30,25</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 120 570,43	12,60
Obligations et valeurs assimilées	290 490 062,43	79,39	0,00	0,00	2 480 765,82	0,68	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	45 787 967,54	12,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 662 784,81	0,45
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	44 475 825,27	12,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	99 691 712,38	27,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	46 120 570,43	12,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	877 283,01	0,24	942 001,06	0,26	8 202 982,86	2,24	73 140 523,32	19,99	209 808 038,00	57,34
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 985 585,84	0,54	17 911 539,73	4,90	25 890 841,97	7,08
Comptes financiers	1 662 784,81	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 475 825,27	12,16
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	1 130 582,38	0,31	1 815 840,00	0,50	62 861 550,00	17,18	13 001 520,00	3,55	20 882 220,00	5,71
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 556 542,25	0,43	1 819 284,07	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	8 216 459,96	2,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	1 267 486,91	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 108 524,59	0,30	14 196,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	10 526 157,63	2,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	2 946 422,38	0,81	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	1 267 486,91
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	10 720 546,12
	Dépôts de garantie en espèces	113 530,80
	Collatéraux	1 135 925,56
	Autres créances	246,85
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>13 237 736,24</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	10 526 157,63
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 280 208,39
	Rachats à payer	2 396 145,37
	Frais de gestion fixe	162 026,24
	Collatéraux	1 352 121,46
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>15 716 659,09</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-2 478 922,85</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	592 866,52074	122 854 239,83
Parts rachetées durant l'exercice	-731 617,68752	-152 905 565,51
Solde net des souscriptions/rachats	-138 751,16678	-30 051 325,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	877 635,04107	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	15 713,92831	1 480 444,24
Parts rachetées durant l'exercice	-29 046,12274	-2 759 463,17
Solde net des souscriptions/rachats	-13 332,19443	-1 279 018,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 487,76680	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	8 027,93861	106 585 143,49
Parts rachetées durant l'exercice	-12 705,43013	-172 879 030,68
Solde net des souscriptions/rachats	-4 677,49152	-66 293 887,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 516,39790	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	8 296,88840	9 023 673,84
Parts rachetées durant l'exercice	-196,89638	-217 035,25
Solde net des souscriptions/rachats	8 099,99202	8 806 638,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 326,59902	
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 104,37568	113 648 776,90
Parts rachetées durant l'exercice	-12,40088	-1 272 824,90
Solde net des souscriptions/rachats	1 091,97480	112 375 952,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 091,97480	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO E</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO GP</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO L</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part OSTRUM SRI CREDIT EURO SI</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO E</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 709 083,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO GP</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 285,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	515 011,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO L</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 765,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO SI</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 703,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			3 225 778,44
	FR0014005V34	BPCE 1.5% 13-01-42	1 294 158,66
	FR001400J2V6	BPCE 4.125% 10-07-28	105 786,88
	FR001400I7P8	BPCE 5.75% 01-06-33 EMTN	764 641,10
	FR001400F620	CNP ASSURANCES 5.25% 18-07-53	1 061 191,80
TCN			0,00
OPC			19 391 246,01
	FR0010227512	OSTRUM EURO ABS OPPORTUNITIES SI C	3 779 344,67
	FR0010392951	OSTRUM SRI CASH M	2 296 462,84
	FR0014009DC5	OSTRUM SRI CREDIT 6M PART I	10 464 270,00
	LU2038540998	OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	2 851 168,50
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>22 617 024,45</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 112 700,71	2 600 099,64
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>3 112 700,71</b>	<b>2 600 099,64</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 961 102,23	1 484 093,32
<b>Total</b>	<b>1 961 102,23</b>	<b>1 484 093,32</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO GP</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 034,55	13 549,48
<b>Total</b>	<b>4 034,55</b>	<b>13 549,48</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	643 806,62	1 101 238,75
<b>Total</b>	<b>643 806,62</b>	<b>1 101 238,75</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO L</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	78 849,13	1 218,09
<b>Total</b>	<b>78 849,13</b>	<b>1 218,09</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO SI</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	424 908,18	0,00
<b>Total</b>	<b>424 908,18</b>	<b>0,00</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 477 047,45	-23 702 183,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-11 477 047,45</b>	<b>-23 702 183,61</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO E</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-8 545 244,43	-15 555 350,62
<b>Total</b>	<b>-8 545 244,43</b>	<b>-15 555 350,62</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO GP</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-15 422,71	-116 797,15
<b>Total</b>	<b>-15 422,71</b>	<b>-116 797,15</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 191 914,36	-8 011 951,84
<b>Total</b>	<b>-2 191 914,36</b>	<b>-8 011 951,84</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO L</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-422 226,62	-18 084,00
<b>Total</b>	<b>-422 226,62</b>	<b>-18 084,00</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO SI</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-302 239,33	0,00
<b>Total</b>	<b>-302 239,33</b>	<b>0,00</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>272 622 932,13</b>	<b>409 028 623,58</b>	<b>304 328 508,93</b>	<b>313 684 761,25</b>	<b>365 901 421,83</b>
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO E en EUR</b>					
Actif net	175 037 378,97	295 868 316,23	269 993 742,92	205 783 586,63	192 187 402,81
Nombre de titres	737 240,85206	1 226 092,75577	1 136 033,21330	1 016 386,20785	877 635,04107
Valeur liquidative unitaire	237,42	241,30	237,66	202,46	218,98
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	2,99	-1,13	5,71	-15,30	-9,73
Capitalisation unitaire sur résultat	1,64	1,80	1,56	1,46	2,23
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO GP en EUR</b>					
Actif net	1 664 174,98	2 487 420,83	2 305 530,90	1 545 993,82	347 216,08
Nombre de titres	15 507,76008	22 772,56531	21 399,06837	16 819,96123	3 487,76680
Valeur liquidative unitaire	107,31	109,22	107,73	91,91	99,55
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	1,37	-0,51	2,58	-6,94	-4,42
Capitalisation unitaire sur résultat	0,92	0,97	0,87	0,80	1,15
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO I en EUR</b>					
Actif net	95 888 014,21	110 560 114,90	31 812 402,49	106 116 122,53	49 407 611,58
Nombre de titres	6 363,40000	7 204,40000	2 099,00000	8 193,88942	3 516,39790
Valeur liquidative unitaire	15 068,67	15 346,19	15 155,98	12 950,64	14 050,63
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	189,85	-72,25	363,65	-977,79	-623,34
Capitalisation unitaire sur résultat	133,78	144,66	141,61	134,39	183,08
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO L en EUR</b>					
Actif net	33 363,97	112 771,62	216 832,62	239 058,27	9 482 653,37
Nombre de titres	26,81000	89,33700	174,75700	226,60700	8 326,59902
Valeur liquidative unitaire	1 244,45	1 262,31	1 240,76	1 054,94	1 138,83
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	15,73	-5,97	29,88	-79,80	-50,70
Capitalisation unitaire sur résultat	6,19	7,01	5,67	5,37	9,46

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO SI en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	114 476 537,99
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 091,97480
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	104 834,41
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-276,78
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	389,11

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Dépôts</b>				
Collat. especes p/e	EUR	46 120 570,43	46 120 570,43	12,60
<b>TOTAL Dépôts</b>			<b>46 120 570,43</b>	<b>12,60</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE 4.252% 05-07-52	EUR	1 000 000	1 013 263,83	0,28
BERTELSMANN 3.5% 29-05-29	EUR	2 100 000	2 175 017,51	0,59
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	1 200 000	1 278 869,11	0,35
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	2 000 000	2 099 149,34	0,58
DEUTSCHE POST AG 3.375% 03-07-33	EUR	1 600 000	1 663 435,54	0,45
LEG IMMOBILIE SE 0.75% 30-06-31	EUR	2 000 000	1 597 783,93	0,44
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	2 000 000	1 872 700,55	0,51
VONOVIA SE 1.875% 28-06-28	EUR	1 100 000	1 027 677,61	0,28
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	2 400 000	2 560 537,97	0,70
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 587 820,33	0,43
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>16 876 255,72</b>	<b>4,61</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 1.125% 21-11-29	EUR	1 500 000	1 451 252,58	0,40
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 5.101% 03-02-33	EUR	2 200 000	2 367 238,82	0,64
TLSAU 1 04/23/30	EUR	3 000 000	2 696 301,64	0,74
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>6 514 793,04</b>	<b>1,78</b>
<b>AUTRICHE</b>				
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.75% 26-01-27	EUR	1 500 000	1 583 815,27	0,43
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>1 583 815,27</b>	<b>0,43</b>
<b>BELGIQUE</b>				
AZELIS FINANCE NV 5.75% 15-03-28	EUR	1 000 000	1 055 896,37	0,29
BELFIUS SANV 5.25% 19-04-33	EUR	2 200 000	2 334 577,61	0,64
COFINIMMO 1.0% 24-01-28	EUR	200 000	183 364,93	0,05
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.625% 18-01-33	EUR	1 100 000	1 175 801,30	0,32
KBC GROUPE 4.375% 06-12-31	EUR	1 100 000	1 164 687,69	0,32
KBC GROUPE 4.875% 25-04-33	EUR	1 100 000	1 163 138,65	0,32
PROXIMUS 4.0% 08-03-30 EMTN	EUR	1 700 000	1 836 537,50	0,50
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	1 600 000	1 717 419,41	0,47
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>10 631 423,46</b>	<b>2,91</b>
<b>CANADA</b>				
NATL BANK OF CANADA 3.75% 25-01-28	EUR	1 800 000	1 886 633,51	0,52
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>1 886 633,51</b>	<b>0,52</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABERTIS INFRA 4.125% 07-08-29	EUR	1 200 000	1 278 694,21	0,35
ABERTIS INFRA 4.125% 31-01-28	EUR	1 700 000	1 785 235,44	0,49
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 3.75% 25-04-30	EUR	1 600 000	1 623 955,41	0,44
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	3 000 000	3 179 644,43	0,87
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	EUR	900 000	934 956,74	0,26
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	2 400 000	2 569 979,54	0,70
BANCO SANTANDER SA 3.125% 19-01-27	EUR	800 000	818 016,11	0,22
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	2 000 000	2 140 042,84	0,59

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BBVA 6.0% PERP	EUR	3 200 000	3 228 619,13	0,88
CAIXABANK 5.0% 19-07-29 EMTN	EUR	2 400 000	2 567 377,97	0,70
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	3 700 000	3 657 681,10	1,00
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	1 700 000	1 755 110,38	0,48
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.183% 21-11-33	EUR	1 000 000	1 056 944,45	0,29
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>26 596 257,75</b>	<b>7,27</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	3 600 000	3 775 275,15	1,03
ATT 3.95% 30-04-31	EUR	1 800 000	1 914 880,33	0,52
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	1 000	1 055,13	0,01
GEN MILLS 3.907% 13-04-29	EUR	1 200 000	1 273 774,07	0,35
MC DONALD S 4.125% 28-11-35	EUR	1 300 000	1 377 242,59	0,38
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 3.75% 05-12-30	EUR	2 100 000	2 165 879,75	0,59
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 4.656% 02-03-29	EUR	3 100 000	3 342 039,36	0,92
NORTHWESTERN MUTUAL GLOBAL FUNDING 4.109% 15-03-30	EUR	1 700 000	1 851 481,43	0,50
WELL FAR 1.0% 02-02-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 877 036,16	0,51
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>17 578 663,97</b>	<b>4,81</b>
<b>FINLANDE</b>				
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	1 800 000	1 881 316,85	0,51
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	3 000 000	2 616 911,07	0,72
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>4 498 227,92</b>	<b>1,23</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	3 400 000	3 256 931,99	0,89
AXA SA EUAR10+0.05% PERP EMTN	EUR	1 150 000	924 223,57	0,25
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.625% 15-11-27	EUR	1 500 000	1 399 298,32	0,38
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	2 200 000	2 126 517,96	0,58
BNP PARI SOFRIND+0.075% PERP	USD	1 700 000	1 556 542,25	0,43
BOUYGUES 4.625% 07-06-32	EUR	1 100 000	1 239 641,57	0,34
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	1 400 000	1 294 158,66	0,36
BPCE 4.125% 10-07-28	EUR	100 000	105 786,88	0,03
BPCE 5.75% 01-06-33 EMTN	EUR	700 000	764 641,10	0,21
CA 5.5% 28-08-33 EMTN	EUR	1 700 000	1 819 586,45	0,49
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	1 500 000	1 594 846,40	0,43
CAFP 2 5/8 12/15/27	EUR	2 000 000	1 966 105,41	0,54
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	2 300 000	2 416 802,04	0,66
CARREFOUR 4.375% 14-11-31 EMTN	EUR	800 000	854 045,42	0,24
CNP ASSURANCES 5.25% 18-07-53	EUR	1 000 000	1 061 191,80	0,29
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.5% 18-01-29	EUR	1 700 000	1 795 236,79	0,50
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	EUR	2 700 000	2 802 804,12	0,76
CRED AGRI SA 2.625% 17-03-27	EUR	800 000	793 906,10	0,22
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	2 600 000	2 719 643,33	0,74
DANONE 3.071% 07-09-32 EMTN	EUR	100 000	100 781,10	0,02
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 432 495,84	0,39
EDF 4.0% PERP	EUR	2 500 000	2 509 038,39	0,69
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	2 100 000	2 247 444,04	0,61
ENGIE 1.0% 26-10-36 EMTN	EUR	2 600 000	1 944 111,64	0,53
ENGIE 3.5% 27-09-29 EMTN	EUR	2 200 000	2 262 109,49	0,61
ENGIE 3.875% 06-12-33 EMTN	EUR	2 000 000	2 075 308,96	0,57

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 4.25% 18-03-30	EUR	1 500 000	1 605 376,27	0,44
ICADE SANTE SAS 0.875% 04-11-29	EUR	2 000 000	1 662 048,85	0,46
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	100 000	106 414,90	0,03
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	2 800 000	2 964 730,04	0,81
ILIAD 5.375% 15-02-29	EUR	2 200 000	2 269 075,48	0,62
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	100 000	105 002,72	0,03
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	1 500 000	1 331 267,67	0,36
KERING 3.875% 05-09-35 EMTN	EUR	1 200 000	1 275 821,90	0,35
KLEPIERRE 1.375% 16-02-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 920 984,93	0,53
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	3 500 000	2 967 510,00	0,81
LOXAM SAS 6.375% 15-05-28 EMTN	EUR	100 000	105 320,17	0,02
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 07-09-33	EUR	2 300 000	2 405 257,55	0,65
MERCIALYS 2.5% 28-02-29	EUR	2 100 000	1 965 907,77	0,54
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	2 600 000	2 828 391,96	0,77
PAPREC 6.5% 17-11-27	EUR	1 300 000	1 403 431,71	0,38
PERNOD RICARD 3.75% 15-09-33	EUR	1 800 000	1 897 380,89	0,52
REXEL 5.25% 15-09-30	EUR	2 000 000	2 121 843,33	0,58
RTE EDF TRAN 2.75% 20-06-29	EUR	1 700 000	1 706 701,25	0,47
RTE EDF TRANSPORT 0.75% 12-01-34	EUR	2 000 000	1 622 450,14	0,45
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 13-04-34	EUR	1 500 000	1 583 589,71	0,43
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	2 500 000	2 625 198,91	0,72
SG 4.125% 02-06-27	EUR	1 600 000	1 681 138,49	0,46
SG 4.125% 21-11-28 EMTN	EUR	700 000	728 872,42	0,20
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	EUR	100 000	102 087,14	0,03
SG 4.875% 21-11-31	EUR	2 000 000	2 105 494,92	0,58
SG 5.625% 02-06-33 EMTN	EUR	1 400 000	1 541 684,25	0,42
SUEZ SACA 4.625% 03-11-28 EMTN	EUR	2 100 000	2 243 384,50	0,61
TELEPERFORMANCE SE 5.25% 22-11-28	EUR	1 300 000	1 369 828,97	0,38
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	4 700 000	4 857 131,40	1,33
UNIBAIL RODAMCO SE FIX 31-12-99	EUR	2 300 000	2 343 686,30	0,64
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 600 000	1 716 477,99	0,47
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	600 000	635 373,63	0,17
WORLDLINE 4.125% 12-09-28 EMTN	EUR	3 600 000	3 616 724,36	0,99
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	1 300 000	1 374 398,57	0,37
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>103 853 188,71</b>	<b>28,38</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 4.625% 23-07-29 EMTN	EUR	1 000	1 053,97	0,00
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	2 100 000	2 197 806,81	0,60
CRH SMW FINANCE DAC 4.0% 11-07-31	EUR	1 100 000	1 165 037,47	0,32
CRH SMW FINANCE DAC 4.25% 11-07-35	EUR	1 500 000	1 609 915,74	0,44
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.0% 15-09-28	EUR	100 000	100 589,64	0,02
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 1.625% 31-03-35	EUR	1 700 000	1 485 090,92	0,41
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	1 900 000	1 994 115,98	0,55
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>8 553 610,53</b>	<b>2,34</b>
<b>ITALIE</b>				
A2A EX AEM 4.375% 03-02-34	EUR	1 696 000	1 838 963,04	0,50
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	300 000	310 824,84	0,08
BANCO BPM 6.0% 21-01-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 211 642,19	0,61

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CREDITO EMILIANO 4.875% 26-03-30	EUR	3 000 000	3 140 659,43	0,86
ENI 2.0% 18-05-31 EMTN	EUR	500 000	465 849,15	0,13
ENI 3.625% 19-05-27 EMTN	EUR	3 800 000	3 947 899,84	1,08
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	3 500 000	3 616 317,81	0,99
HERA 4.25% 20-04-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 604 518,52	0,43
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	900 000	816 771,69	0,22
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	2 500 000	2 709 430,12	0,74
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	1 940 000	2 088 837,22	0,57
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 687 262,47	0,46
ITALGAS 4.125% 08-06-32 EMTN	EUR	2 000 000	2 119 150,66	0,58
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.375% 01-02-30	EUR	2 400 000	2 482 958,47	0,68
NEXI 2.125% 30-04-29	EUR	10 000	8 894,09	0,00
SNAM 0.75% 17-06-30 EMTN	EUR	900 000	769 291,52	0,21
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	2 300 000	2 409 443,74	0,66
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	3 100 000	3 255 426,29	0,89
UNICREDIT 4.45% 16-02-29 EMTN	EUR	600 000	637 761,37	0,17
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 135 923,93	0,59
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	100 000	106 637,32	0,03
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>38 364 463,71</b>	<b>10,48</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY FINANCING B 0.75% 22-02-30	EUR	2 000 000	1 568 085,21	0,43
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	373 000	339 643,37	0,09
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 3.553% 13-09-29	EUR	2 700 000	2 788 917,93	0,76
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.0% 06-07-29	EUR	1 700 000	1 758 465,42	0,48
SELP FINANCE SARL 3.75% 10-08-27	EUR	1 500 000	1 524 283,52	0,42
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>7 979 395,45</b>	<b>2,18</b>
<b>NORVEGE</b>				
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-31	EUR	3 200 000	3 231 209,70	0,88
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	700 000	738 206,50	0,20
STATNETT SF 3.5% 08-06-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 593 504,51	0,43
TELENOR AS 4.0% 03-10-30 EMTN	EUR	900 000	961 150,18	0,27
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>6 524 070,89</b>	<b>1,78</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
BMW FIN 4.125% 04-10-33 EMTN	EUR	1 200 000	1 306 807,38	0,36
DE VOLKSBANK NV 4.875% 07-03-30	EUR	2 000 000	2 169 410,82	0,59
EDP FIN 3.875% 11-03-30 EMTN	EUR	3 800 000	4 058 516,08	1,11
EDP FIN 8.625% 01/24	GBP	700 000	877 283,01	0,24
ENEL FINANCE INTL 5.625% 14/08/24	GBP	800 000	942 001,06	0,26
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	1 000 000	1 019 807,05	0,28
ING GROEP NV 4.75% 23-05-34	EUR	1 400 000	1 532 973,15	0,42
KPN 6.0% PERP	EUR	299 000	310 858,68	0,09
RABOBK 4.625% PERP	EUR	3 000 000	2 897 705,49	0,80
RELX FINANCE BV 3.75% 12-06-31	EUR	1 100 000	1 168 512,51	0,32
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.5% 24-02-36	EUR	1 700 000	1 813 464,29	0,49
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	100 000	109 011,16	0,03
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.5% PERP	EUR	2 000 000	1 986 911,37	0,54
WOLTERS KLUWER NV 3.75% 03-04-31	EUR	900 000	960 008,61	0,26
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13-03-29	EUR	1 600 000	1 733 909,07	0,47

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>22 887 179,73</b>	<b>6,26</b>
<b>PORTUGAL</b>				
BCP 8.5% 25-10-25 EMTN	EUR	100 000	104 760,68	0,03
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	100 000	108 875,46	0,03
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	100 000	108 090,61	0,03
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>321 726,75</b>	<b>0,09</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS 1.125% 22-03-31 EMTN	EUR	1 500 000	1 397 087,58	0,38
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	2 500 000	2 632 344,67	0,72
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	1 100 000	1 153 855,64	0,31
SANTANDER UK GROUP 0.603% 13-09-29	EUR	3 000 000	2 589 825,74	0,71
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>7 773 113,63</b>	<b>2,12</b>
<b>SUEDE</b>				
HEMS FAS 1.0% 09-09-26 EMTN	EUR	2 700 000	2 513 077,38	0,69
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB NORWAY 4.375% 06-11-28	EUR	1 200 000	1 254 399,67	0,34
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	1 100 000	1 134 818,61	0,31
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	1 500 000	1 501 789,14	0,41
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>6 404 084,80</b>	<b>1,75</b>
<b>SUISSE</b>				
CRED SUIS SA GROUP AG 7.75% 01-03-29	EUR	2 000 000	2 437 717,16	0,67
UBS GROUP AG 4.625% 17-03-28	EUR	1 600 000	1 706 206,25	0,46
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>4 143 923,41</b>	<b>1,13</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>292 970 828,25</b>	<b>80,07</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>292 970 828,25</b>	<b>80,07</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
OSTRUM EURO ABS OPPORTUNITIES SI C	EUR	29	3 779 344,67	1,03
OSTRUM SRI CASH M	EUR	226	2 296 462,84	0,63
OSTRUM SRI CREDIT 6M PART I	EUR	1 000	10 464 270,00	2,86
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>16 540 077,51</b>	<b>4,52</b>
<b>IRLANDE</b>				
INVESCO AT1 CAPITAL BOND ETF	USD	375 000	8 216 459,96	2,25
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>8 216 459,96</b>	<b>2,25</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
OSTRUM SRI GLOB SUBORD DEBT I A EUR CAP	EUR	2 850	2 851 168,50	0,78
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>2 851 168,50</b>	<b>0,78</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>27 607 705,97</b>	<b>7,55</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>27 607 705,97</b>	<b>7,55</b>
<b>Titres donnés en pension</b>				
<b>AUSTRALIE</b>				
AUSTRALIA NEW ZEA BANKING GRP LTD GTO 1.125% 21-11-29	EUR	500 000	483 750,86	0,13
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>483 750,86</b>	<b>0,13</b>
<b>BELGIQUE</b>				
COFINIMMO 1.0% 24-01-28	EUR	1 500 000	1 375 236,99	0,38
KBC GROUPE 4.375% 06-12-31	EUR	1 800 000	1 905 852,59	0,52
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 281 089,58</b>	<b>0,90</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	EUR	1 100 000	1 142 724,90	0,31
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	500 000	535 010,71	0,15
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 677 735,61</b>	<b>0,46</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	2 199 000	2 320 241,68	0,64
MC DONALD S 4.125% 28-11-35	EUR	600 000	635 650,43	0,17
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>2 955 892,11</b>	<b>0,81</b>
<b>FINLANDE</b>				
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	1 000 000	872 303,69	0,23
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>872 303,69</b>	<b>0,23</b>
<b>FRANCE</b>				
BPCE 4.125% 10-07-28	EUR	1 200 000	1 269 442,52	0,34
CARREFOUR 4.375% 14-11-31 EMTN	EUR	1 200 000	1 281 068,13	0,35
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	500 000	523 008,33	0,14
DANONE 3.071% 07-09-32 EMTN	EUR	2 400 000	2 418 746,49	0,67
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	900 000	957 734,07	0,26
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	2 400 000	2 520 065,31	0,69
KERING 3.875% 05-09-35 EMTN	EUR	200 000	212 636,98	0,06
LOXAM SAS 6.375% 15-05-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 474 482,42	0,40
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 13-04-34	EUR	1 300 000	1 372 444,42	0,37
SG 4.125% 21-11-28 EMTN	EUR	500 000	520 623,16	0,15
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	EUR	2 000 000	2 041 742,74	0,56
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	1 500 000	1 588 434,08	0,43
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>16 180 428,65</b>	<b>4,42</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 4.625% 23-07-29 EMTN	EUR	2 099 000	2 212 291,52	0,60
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.0% 15-09-28	EUR	2 500 000	2 514 740,99	0,69
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>4 727 032,51</b>	<b>1,29</b>
<b>ITALIE</b>				
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	1 300 000	1 346 907,66	0,37
ENI 2.0% 18-05-31 EMTN	EUR	1 000 000	931 698,31	0,25
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	1 110 000	1 195 159,44	0,33
NEXI 2.125% 30-04-29	EUR	1 690 000	1 503 100,79	0,41
UNICREDIT 4.45% 16-02-29 EMTN	EUR	1 400 000	1 488 109,86	0,41
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	1 400 000	1 492 922,44	0,41
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>7 957 898,50</b>	<b>2,18</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	800 000	728 457,64	0,20
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>728 457,64</b>	<b>0,20</b>
<b>NORVEGE</b>				
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	500 000	527 290,36	0,14
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>527 290,36</b>	<b>0,14</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
BMW FIN 4.125% 04-10-33 EMTN	EUR	500 000	544 503,07	0,15
KPN 6.0% PERP	EUR	1 201 000	1 248 633,04	0,34
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 793 136,11</b>	<b>0,49</b>
<b>PORTUGAL</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BCP 8.5% 25-10-25 EMTN	EUR	1 200 000	1 257 128,20	0,34
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 524 256,50	0,42
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	1 200 000	1 297 087,38	0,35
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>4 078 472,08</b>	<b>1,11</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	500 000	524 479,84	0,15
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>524 479,84</b>	<b>0,15</b>
<b>TOTAL Titres donnés en pension</b>			<b>45 787 967,54</b>	<b>12,51</b>
<b>Dettes représentatives des titres données en pension</b>			-44 345 602,48	-12,12
<b>Indemnités sur titres données en pension</b>			-130 222,79	-0,03
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO BOBL 0324	EUR	-109	-155 080,00	-0,04
EURO BUND 0324	EUR	-115	-320 950,00	-0,09
EURO SCHATZ 0324	EUR	590	221 735,00	0,06
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	36	288 720,00	0,08
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>34 425,00</b>	<b>0,01</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>34 425,00</b>	<b>0,01</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps de taux</b>				
CIRS/234617-140824	GBP	0,00	-1 890 073,00	-0,52
CIRS/234617-140824	EUR	1 815 840	1 794 674,01	0,49
CIRS/256011-040124	GBP	0,00	-1 252 743,40	-0,34
CIRS/256011-040124	EUR	1 130 582,38	1 145 765,34	0,31
<b>TOTAL Swaps de taux</b>			<b>-202 377,05</b>	<b>-0,06</b>
<b>Credit Default Swap</b>				
ITRAXX EUR XOVER S39	EUR	-7 000 000	-694 470,00	-0,19
ITRX EUR XOVER S39	EUR	-4 000 000	-396 840,00	-0,11
<b>TOTAL Credit Default Swap</b>			<b>-1 091 310,00</b>	<b>-0,30</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-1 293 687,05</b>	<b>-0,36</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-1 259 262,05</b>	<b>-0,35</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-34 425	-34 425,00	-0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-34 425,00</b>	<b>-0,01</b>
<b>Créances</b>			<b>13 237 736,24</b>	<b>3,62</b>
<b>Dettes</b>			<b>-15 716 659,09</b>	<b>-4,29</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 662 784,81</b>	<b>0,45</b>
<b>Actif net</b>			<b>365 901 421,83</b>	<b>100,00</b>

Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO L	EUR	8 326,59902	1 138,83
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO I	EUR	3 516,39790	14 050,63
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO GP	EUR	3 487,76680	99,55
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO E	EUR	877 635,04107	218,98
Parts OSTRUM SRI CREDIT EURO SI	EUR	1 091,97480	104 834,41



## 6. Annexe(s)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : OSTRUM SRI CREDIT EURO  
Identifiant d'entité juridique : 9695 00WV4MW9Z1AZEM 41

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44.99% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a promu des caractéristiques environnementales et sociales en mettant en œuvre une stratégie ESG (Environnement, Social, Gouvernance) fondée sur la sélection des émetteurs afin d'améliorer, de façon mesurable et significative, le profil ESG du portefeuille. Ces caractéristiques reposent sur l'approche suivante :

- Exclure les secteurs et les émetteurs controversés grâce aux politiques sectorielles, d'exclusion et de gestion des controverses du gérant financier par délégation ;
- Détenir au moins 10% d'investissements durables
  - Sélectionner les émetteurs les mieux notés selon une note ESG avec comme objectif de :
    - Maintenir la note ESG moyenne du portefeuille meilleure, pondérée par les encours que celle de son univers d'investissement initial filtré\* ;
    - Maintenir une intensité carbone du portefeuille inférieure, pondérée par les encours à celle de l'univers d'investissement initial ; Ces calculs sont réalisés hors actifs non éligibles au sens du label ISR

\*L'univers d'investissement initial filtré est défini comme l'univers d'investissement initial (entités privées ou publiques de la zone OCDE, notées « Investment Grade » ou dont la plus mauvaise notation est « BB- » selon les principales agences de notation existantes telles Standard's, Moody's, Fitch et émettant des titres de créance négociables et/ou des obligations, libellés en euro.) duquel sont exclus 20% des émetteurs ayant les évaluations ESG les plus basses au sein de chacune des catégories d'émetteurs (y compris les émetteurs les plus controversés d'après les politiques d'exclusion et sectorielle d'Ostrum et les émetteurs les moins bien notés) et la dette souveraine.

La notation extra-financière des émetteurs, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs, repose sur 4 piliers permettant une analyse pragmatique et différenciante :

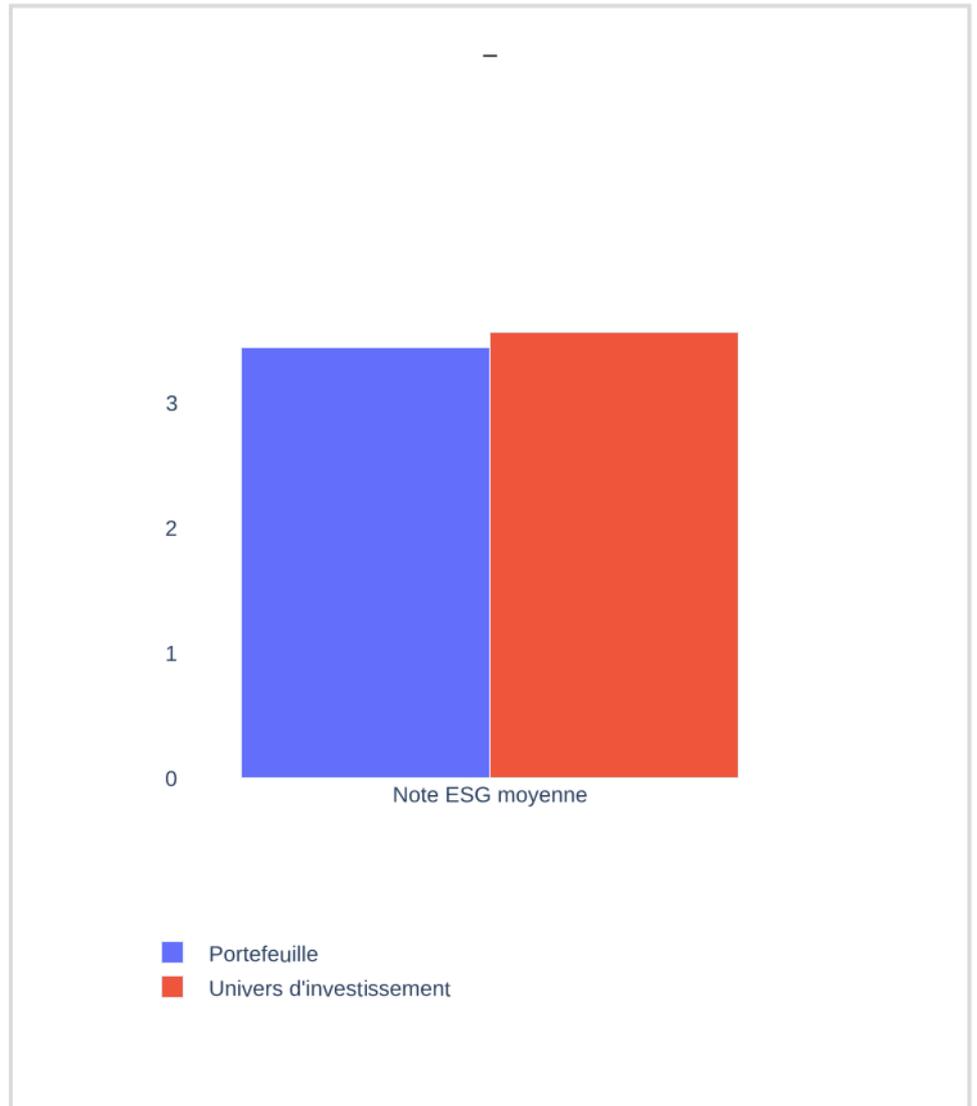
- La gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein de chaque émetteur (par exemple, pour des entreprises : évaluer l'équilibre des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, l'éthique des affaires ou encore les pratiques fiscales).
- La gestion durable des ressources : ce pilier permet par exemple d'étudier pour chaque émetteur les impacts environnementaux et le capital humain (par exemple, qualité des conditions de travail, gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition énergétique : ce pilier permet par exemple d'évaluer pour chaque émetteur sa stratégie en faveur de la transition énergétique (par exemple, démarche de réduction des gaz à effet de serre, réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des territoires : ce pilier permet par exemple d'analyser pour chaque émetteur sa stratégie en matière d'accès aux services de base. Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

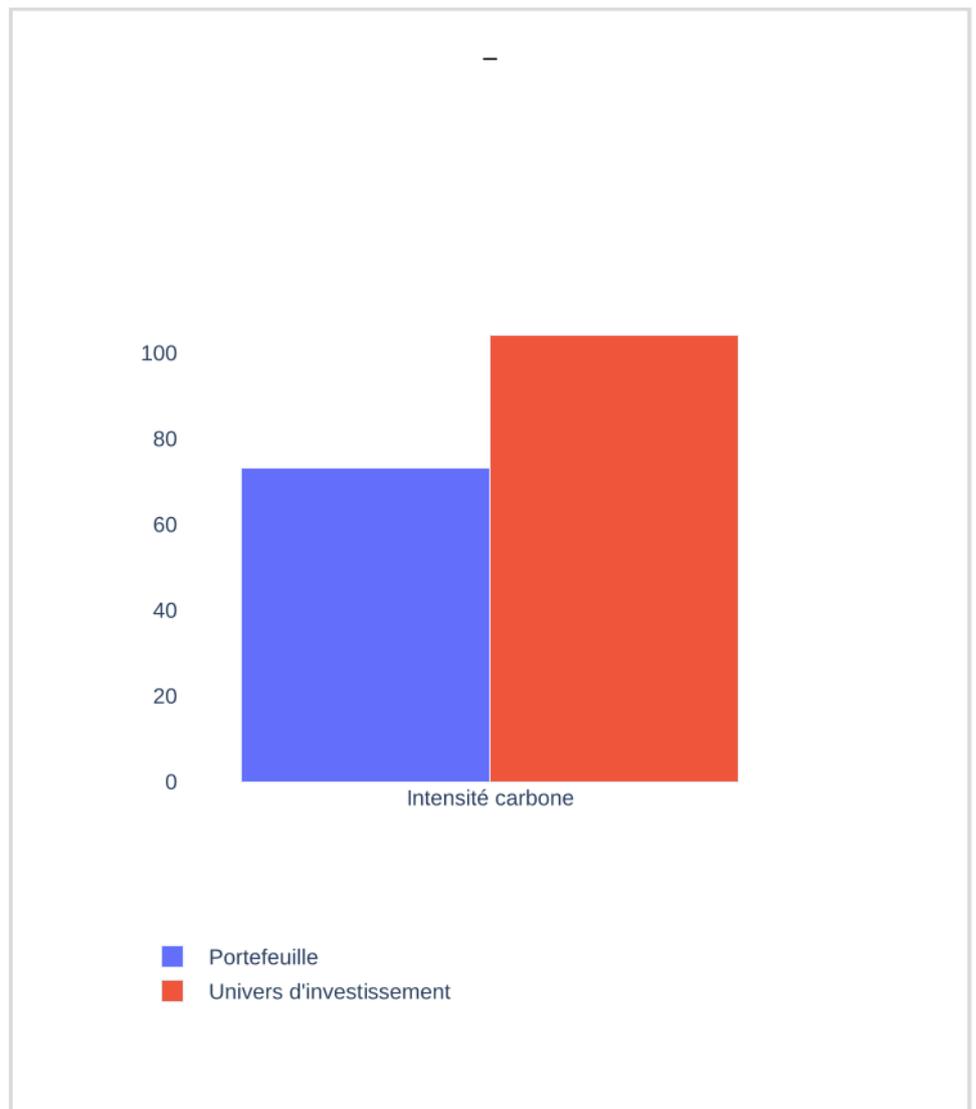
### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

**Point préalable** : l'ensemble des résultats présentés ci-dessous correspondent à la moyenne des 4 fins de trimestre de la période de référence.

- Note ESG moyenne\* : 3.44 vs 3.57 pour l'univers d'investissement initial filtré
- Intensité carbone : 73.20 tCO<sub>2</sub>/M€ vs 104.19 tCO<sub>2</sub>/M€ pour l'univers d'investissement.
- Pourcentage moyen de détention d'investissement durable : 44.99%

\*Score GREaT allant de 1 (meilleure note) à 10 (moins bonne note).





● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Par rapport aux périodes précédentes, nous constatons une amélioration des indicateurs de durabilité du fonds et de l'univers d'investissement.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

L'investissement durable correspond à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social. Dans le cadre de ses investissements durables le fonds a investi dans des green bonds ou des sustainability linked bonds dont les fonds levés financent des activités qui contribuent à un objectif environnemental et/ou dans des social bonds dont les fonds levés financent des activités qui contribuent à un objectif social.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Afin de vérifier que les investissements durables de ce fonds ne causent aucun préjudice important à un objectif durable environnement ou social, le gérant a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (PAI) dans ses décisions d'investissement. Des informations sur les principales incidences

négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans le rapport périodique du fonds conformément à l'article 11(2) du règlement SFDR et sur le site internet d'Ostrum ([www.ostrum.com](http://www.ostrum.com)) rubrique "ESG". De plus, le gérant applique les politiques d'exclusion d'Ostrum Asset Management

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Nous avons pris en compte, au niveau de l'entité Ostrum, de manière globale, les 14 principales incidences négatives listées à l'annexe 1 relative à la déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. Les PAI seront calculés sur la base des informations transmises par notre fournisseur de données. Des informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans le rapport périodique du fonds conformément à l'article 11(2) du règlement SFDR et sur le site internet d'Ostrum ([www.ostrum.com](http://www.ostrum.com)) rubrique "ESG".

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le délégataire de gestion financière a appliqué des politiques d'exclusion, sectorielles et worst offenders. Elles concernent : Le délégataire de gestion financière applique des politiques d'exclusion, sectorielles et worst offenders. Elles concernent :

- Les armes controversées : Exclusion réglementaire : émetteurs impliqués dans l'emploi, le développement, la production, le marketing, la distribution, le stockage ou le transfert de mines anti-personnel (MAP) et de bombes à sous munitions (BASM)
- En accord avec les traités signés avec le gouvernement Français, les fonds directement gérés par Ostrum Asset Management n'investissent pas dans des sociétés qui produisent, vendent ou stockent les mines anti-personnel et bombes à sous munitions.
- Les worst offenders : Exclusion des émetteurs ne respectant pas certains critères fondamentaux
- Les Etats blacklistés : Exclusion des pays présentant des déficiences stratégiques dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Pétrole et Gaz : 2022 : fin des nouveaux investissements dans des sociétés dont plus de 10% de la production concerne ces activités. Sortie complète, d'ici 2030, des activités d'exploration et de production pétrolières ou gazières non conventionnelles et/ou controversées
- Le tabac : Exclusion des fabricants et producteurs de tabac
- Le charbon : fin des investissements dans les entreprises selon les critères stricts.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds a pris en compte les 14 principales incidences négatives listées à l'annexe 1 relative à la déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. Des informations sur les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont disponibles dans le rapport périodique du fonds conformément à l'article 11(2) du règlement SFDR et sur le site internet d'Ostrum ( www.ostrum.com ) rubrique "ESG".

Sur la période, le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité dans le cadre de sa sélection de titres. A titre d'exemple, celui-ci s'est abstenu d'investir sur des émetteurs tels que Enbw Gas GMBH, Enagas SA ou TotalEnergies. A contrario, nous avons favorisé des émetteurs jugés plus vertueux sous l'angle de ces facteurs de durabilité tels qu'Iberdrola et EDP. Ces opérations ont été faites dans le cadre de la labélisation en V3 du fonds.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
OSTRUM.EURO.SHORT.TERM.SI.A€	OPC Obligataires	1.56	Luxembourg
OSTRUM SRI CREDIT 12M X (C/D)	OPC Obligataires	1.13	France
NATIXIS - LOOMIS SAYL EURO ABS OPP.SIC€	Services de conseil et de gestion en investissement	1.13	France
DEUTSCHE BANK AG TR 19-05-31	Institution bancaire diversifiée	1.02	Allemagne
URW SE 4.125% 11-12-30*	Immobilier - Operation et développement	1.01	France
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Services de conseil et de gestion en investissement	1.0	France
INVESCO AT1 CAPITAL BOND LN USD	Tracker taux	0.99	Irlande
BANCO BILBAO VIZ TR*	Banques commerciales Non-US	0.96	Espagne
COOPERATIEVE RAB TR	Banques commerciales Non-US	0.88	Pays-Bas
OSTRUM SRI GLOBAL SUBORDINATED DEBT I A	OPC Obligataires	0.88	Luxembourg
NORDEA BANK ABP TR 23-02-34*	Banques commerciales Non-US	0.82	Finlande
BANCO SABADELL TR 10-11-28*	Banques commerciales Non-US	0.79	Espagne
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	SII - Diversifié	0.79	Etats-Unis

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 02/01/2024-31/12/2024

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
SCHNEIDER ELEC 3.500% 09-11-32	Equipements d'alimentation	0.77	France
SCHNEIDER ELEC 3.375% 13-04-34	Equipements d'alimentation	0.76	France

Les pourcentages sont calculés sur la base de la moyenne des 4 fins de trimestre de la période de référence.

Le pays affiché est le pays de risque, à savoir le pays où le titre est domicilié.

\*Green Bonds



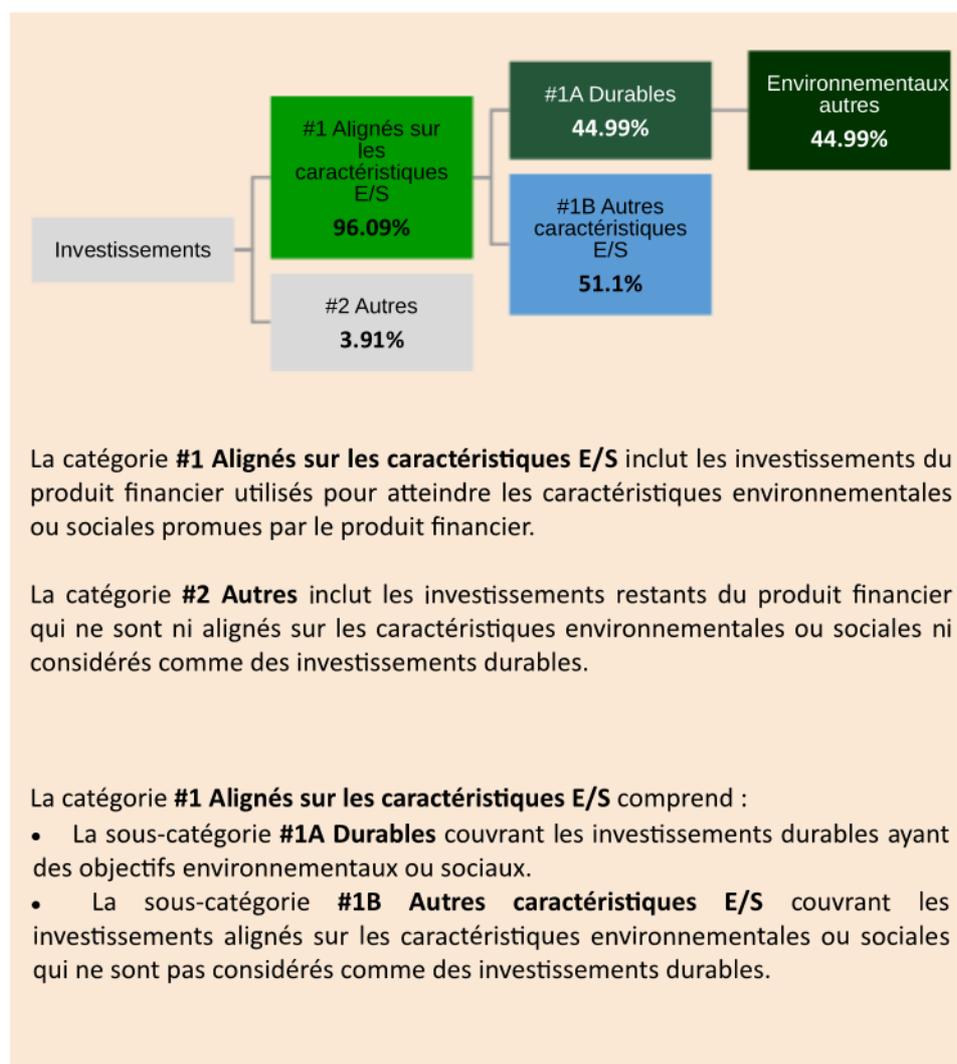
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au cours de la période de référence, la part d'investissement durable a été en moyenne de 44.99%.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

**Rappel** : les résultats présentés ci-dessous correspondent à la moyenne des 4 fins de trimestre de la période de référence.



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au cours de la période de référence, le fonds a principalement investi dans Obligations d'Entreprises, majoritairement en France, Allemagne, Espagne et Irlande.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Délégué de Gestion a jugé préférable de fixer le taux d'alignement à 0%. En effet, après avoir effectué les recherches nécessaires, le Délégué de Gestion a estimé ne pas pouvoir apprécier comme il se doit ce taux d'alignement du fait d'un manque de données disponibles suffisamment fiables et/ou exhaustives.

### ● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

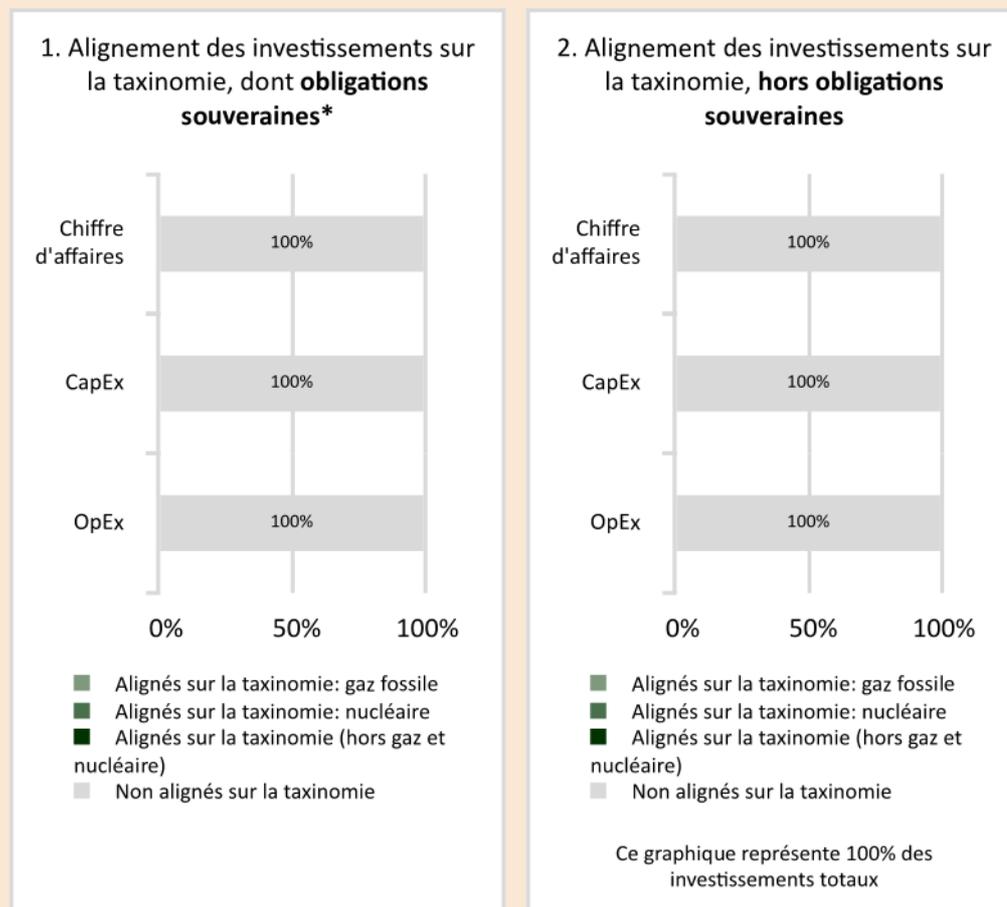
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie est de 0%. Par conséquent, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxinomie est donc également fixée à 0 %.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non Applicable.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissement durable de manière générale a été en moyenne de 44.99% au cours de la période de référence.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part minimale d'investissements durables sur le plan social est fixée à 0 %.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements suivants sont inclus dans « #2 autres » : la dette souveraine (hors green), les liquidités (hors cash non investi), la proportion d'OPC non alignés, les contrats à terme (dérivés) négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré à titre de couverture et/ou d'exposition, les prises en pension pour la gestion de trésorerie et l'optimisation des revenus et de la performance du fonds.

Les informations sur liste des catégories d'actifs et instruments financiers utilisés et leur utilisation se trouvent dans ce prospectus à la rubrique « Description des catégories d'actifs et des instruments financiers dans lesquels l'OPCVM entend investir ».

Les garanties environnementales ou sociales minimales ne sont pas systématiquement appliquées



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le fonds a atteint ses objectifs en terme de promotion des caractéristiques environnementales et sociales en :

- appliquant des politiques sectorielles et d'exclusion
- via nos politiques et campagnes d'engagement,
- via la construction du portefeuille ayant permis d'atteindre une meilleure note ESG du portefeuille que celle de l'univers d'investissement initial,
- via la prise en compte des indicateurs E, S, G et DH du label ISR
- via la détention d'investissements durables dont des investissements ayant un objectif environnemental,
- via une intensité carbone du portefeuille plus faible que celle de l'univers d'investissement initial
- via les indicateurs servant de base à la notation ESG des émetteurs.

Aussi, des mesures ont été intégrées à notre process pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période. Parmi ces mesures figure l'introduction d'un pourcentage minimum d'investissements durable. Toutes choses égales par ailleurs, nous favorisons ainsi les émissions dites « green », « social », « SLB » ou « sustainable ». Dans un souci d'atteinte de nos objectifs extra-financiers, nous avons limité ou exclu de nos investissements des émetteurs tels Netflix ou Holcim en raison de leur faible notation extra-financière et/ou de leur empreinte carbone trop élevée.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non Applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***  
Non Applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***  
Non Applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***  
Non Applicable.
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***  
Non Applicable.



**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL**

43 avenue Pierre Mendès France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France - Tél. : +33 (0)1 78 40 80 00  
Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros  
329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38